



**HAL**  
open science

# Étude de la continuité des soins en médecine générale en dehors des horaires de permanence des soins ambulatoires en Corse

Marlène Meira de Abreu

## ► To cite this version:

Marlène Meira de Abreu. Étude de la continuité des soins en médecine générale en dehors des horaires de permanence des soins ambulatoires en Corse. Sciences du Vivant [q-bio]. 2021. dumas-03279773

**HAL Id: dumas-03279773**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03279773>**

Submitted on 6 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Faculté des sciences  
médicales et paramédicales  
Aix-Marseille Université

**Etude de la continuité des soins en médecine générale en dehors des horaires  
de permanence des soins ambulatoires en Corse**

# **T H E S E   A R T I C L E**

**Présentée et publiquement soutenue devant**

**LA FACULTÉ DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES  
DE MARSEILLE**

**Le 30 Juin 2021**

**Par Madame Marlene MEIRA DE ABREU**

**Née le 12 juillet 1986 à Ajaccio (2A)**

**Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine**

**D.E.S. de MÉDECINE GÉNÉRALE**

**Membres du Jury de la Thèse :**

**Monsieur le Professeur GENTILE Gaëtan**

**Président**

**Monsieur le Professeur BARTOLI Christophe**

**Assesseur**

**Monsieur le Professeur FOURNIER Pierre-Edouard**

**Assesseur**

**Monsieur le Docteur NERI Jean Marc**

**Directeur**





Faculté des sciences  
médicales et paramédicales  
Aix-Marseille Université

**Etude de la continuité des soins en médecine générale en dehors des horaires  
de permanence des soins ambulatoires en Corse**

# **T H E S E     A R T I C L E**

**Présentée et publiquement soutenue devant**

**LA FACULTÉ DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES  
DE MARSEILLE**

**Le 30 Juin 2021**

**Par Madame Marlene MEIRA DE ABREU**

**Née le 12 juillet 1986 à Ajaccio (2A)**

**Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine**

**D.E.S. de MÉDECINE GÉNÉRALE**

**Membres du Jury de la Thèse :**

**Monsieur le Professeur GENTILE Gaëtan**

**Président**

**Monsieur le Professeur BARTOLI Christophe**

**Assesseur**

**Monsieur le Professeur FOURNIER Pierre-Edouard**

**Assesseur**

**Monsieur le Docteur NERI Jean Marc**

**Directeur**

## FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES & PARAMÉDICALES

<b>Doyen</b>	:	<b>Pr. Georges LEONETTI</b>
Vice-Doyen aux affaires générales	:	Pr. Patrick DESSI
Vice-Doyen aux professions paramédicales	:	Pr. Philippe BERBIS
Conseiller	:	Pr. Patrick VILLANI

### **Assesseurs :**

➤ aux études	:	Pr. Kathia CHAUMOITRE
➤ à la recherche	:	Pr. Jean-Louis MEGE
➤ à l'unité mixte de formation continue en santé	:	Pr. Justin MICHEL
➤ pour le secteur NORD	:	Pr. Stéphane BERDAH
➤ Groupements Hospitaliers de territoire	:	Pr. Jean-Noël ARGENSON
➤ aux masters	:	Pr. Pascal ADALIAN

### **Chargés de mission :**

➤ sciences humaines et sociales	:	Pr. Pierre LE COZ
➤ relations internationales	:	Pr. Stéphane RANQUE
➤ DU/DIU	:	Pr. Véronique VITTON
➤ DPC, disciplines médicales & biologiques	:	Pr. Frédéric CASTINETTI
➤ DPC, disciplines chirurgicales	:	Dr. Thomas GRAILLON

## ÉCOLE DE MEDECINE

<b>Directeur</b>	:	<b>Pr. Jean-Michel VITON</b>
------------------	---	------------------------------

### **Chargés de mission**

▪ PACES – Post-PACES	:	Pr. Régis GUIEU
▪ DFGSM	:	Pr. Anne-Laure PELISSIER
▪ DFASM	:	Pr. Marie-Aleth RICHARD
▪ DFASM	:	Pr. Marc BARTHET
▪ Préparation aux ECN	:	Dr Aurélie DAUMAS
▪ DES spécialités	:	Pr. Pierre-Edouard FOURNIER
▪ DES stages hospitaliers	:	Pr. Benjamin BLONDEL
▪ DES MG	:	Pr. Christophe BARTOLI
▪ Démographie médicale	:	Dr. Noémie RESSEGUIER
▪ Etudiant	:	Elise DOMINJON

## ÉCOLE DE DE MAIEUTIQUE

**Directrice** : **Madame Carole ZAKARIAN**

**Chargés de mission**

- 1<sup>er</sup> cycle : Madame Estelle BOISSIER
- 2<sup>ème</sup> cycle : Madame Cécile NINA

## ÉCOLE DES SCIENCES DE LA RÉADAPTATION

**Directeur** : **Monsieur Philippe SAUVAGEON**

**Chargés de mission**

- Masso- kinésithérapie 1<sup>er</sup> cycle : Madame Béatrice CAORS
- Masso-kinésithérapie 2<sup>ème</sup> cycle : Madame Joannie HENRY
- Mutualisation des enseignements : Madame Géraldine DEPRES

## ÉCOLE DES SCIENCES INFIRMIERES

**Directeur** : **Monsieur Sébastien COLSON**

**Chargés de mission**

- Chargée de mission : Madame Sandrine MAYEN RODRIGUES
- Chargé de mission : Monsieur Christophe ROMAN

## PROFESSEURS HONORAIRES

MM	AGOSTINI Serge	MM	DEVRED Philippe
	ALDIGHERI René		DJIANE Pierre
	ALESSANDRINI Pierre		DONNET Vincent
	ALLIEZ Bernard		DUCASSOU Jacques
	AQUARON Robert		DUFOUR Michel
	ARGEME Maxime		DUMON Henri
	ASSADOURIAN Robert		ENJALBERT Alain
	AUFFRAY Jean-Pierre		FAUGERE Gérard
	AUTILLO-TOUATI Amapola		FAVRE Roger
	AZORIN Jean-Michel		FIECHI Marius
	BAILLE Yves		FARNARIER Georges
	BARDOT Jacques		FIGARELLA Jacques
	BARDOT André		FONTES Michel
	BERARD Pierre		FRANCES Yves
	BERGOIN Maurice		FRANCOIS Georges
	BERLAND Yvon		FUENTES Pierre
	BERNARD Dominique		GABRIEL Bernard
	BERNARD Jean-Louis		GALINIER Louis
	BERNARD Jean-Paul		GALLAIS Hervé
	BERNARD Pierre-Marie		GAMERRE Marc
	BERTRAND Edmond		GARCIN Michel
	BISSET Jean-Pierre		GARNIER Jean-Marc
	BLANC Bernard		GAUTHIER André
	BLANC Jean-Louis		GERARD Raymond
	BOLLINI Gérard		GEROLAMI-SANTANDREA André
	BONGRAND Pierre		GIUDICELLI Sébastien
	BONNEAU Henri		GOUDARD Alain
	BONNOIT Jean		GOUIN François
	BORY Michel		GRILLO Jean-Marie
	BOTTA Alain		GRIMAUD Jean-Charles
	BOTTA-FRIDLUND Danielle		GRISOLI François
	BOURGEADE Augustin		GROULIER Pierre
	BOUVENOT Gilles		HADIDA/SAYAG Jacqueline
	BOUYALA Jean-Marie		HASSOUN Jacques
	BREMOND Georges		HEIM Marc
	BRICOT René		HOUEL Jean
	BRUNET Christian		HUGUET Jean-François
	BUREAU Henri		JAQUET Philippe
	CAMBOULIVES Jean		JAMMES Yves
	CANNONI Maurice		JOUVE Paulette
	CARTOUZOU Guy		JUHAN Claude
	CAU Pierre		JUIN Pierre
	CHABOT Jean-Michel		KAPHAN Gérard
	CHAMLIAN Albert		KASBARIAN Michel
	CHARPIN Denis		KLEISBAUER Jean-Pierre
	CHARREL Michel		LACHARD Jean

CHAUVEL Patrick  
CHOUX Maurice  
CIANFARANI François  
CLAVERIE Jean-Michel  
CLEMENT Robert  
COMBALBERT André  
CONTE-DEVOLX Bernard  
CORRIOL Jacques  
COULANGE Christian  
CURVALE Georges  
DALMAS Henri  
DE MICO Philippe  
DELPERO Jean-Robert  
DESSEIN Alain  
DELARQUE Alain  
DEVIN Robert

LAFFARGUE Pierre  
LAUGIER René  
LE TREUT Yves  
LEVY Samuel  
LOUCHET Edmond  
LOUIS René  
LUCIANI Jean-Marie  
MAGALON Guy  
MAGNAN Jacques  
MALLAN- MANCINI Josette  
MALMEJAC Claude  
MARANINCHI Dominique  
MARTIN Claude  
MATTEI Jean François  
MERCIER Claude  
METGE Paul

MM MICHOTEY Georges  
MIRANDA François  
MONFORT Gérard  
MONGES André  
MONGIN Maurice  
MUNDLER Olivier  
NAZARIAN Serge  
NICOLI René  
NOIRCLERC Michel  
OLMER Michel  
OREHEK Jean  
PAPY Jean-Jacques  
PAULIN Raymond  
PELOUX Yves  
PENAUD Antony  
PENE Pierre  
PIANA Lucien  
PICAUD Robert  
PIGNOL Fernand  
POGGI Louis  
POITOUT Dominique  
PONCET Michel  
POUGET Jean  
PRIVAT Yvan  
QUILICHINI Francis  
RANQUE Jacques  
RANQUE Philippe  
RICHAUD Christian  
RIDINGS Bernard  
ROCHAT Hervé  
ROHNER Jean-Jacques  
ROUX Hubert

VANUXEM Paul  
VERVLOET Daniel  
VIALETTES Bernard  
WEILLER Pierre-Jean



ROUX Michel  
RUFO Marcel  
SAHEL José  
SALAMON Georges  
SALDUCCI Jacques  
SAMBUC Roland  
SAN MARCO Jean-Louis  
SANKALE Marc  
SARACCO Jacques  
SARLES Jacques  
SARLES - PHILIP Nicole  
SASTRE Bernard  
SCHIANO Alain  
SCOTTO Jean-Claude  
SEBAHOUN Gérard  
SEITZ Jean-François  
SERMENT Gérard  
SOULAYROL René  
STAHL André  
TAMALET Jacques  
TARANGER-CHARPIN Colette  
THIRION Xavier  
THOMASSIN Jean-Marc  
UNAL Daniel  
VAGUE Philippe  
VAGUE/JUHAN Irène

## EMERITAT

### 2008

M. le Professeur	LEVY Samuel	31/08/2011
Mme le Professeur	JUHAN-VAGUE Irène	31/08/2011
M. le Professeur	PONCET Michel	31/08/2011
M. le Professeur	KASBARIAN Michel	31/08/2011
M. le Professeur	ROBERTOUX Pierre	31/08/2011

### 2009

M. le Professeur	DJIANE Pierre	31/08/2011
M. le Professeur	VERVLOET Daniel	31/08/2012

### 2010

M. le Professeur	MAGNAN Jacques	31/12/2014
------------------	----------------	------------

### 2011

M. le Professeur	DI MARINO Vincent	31/08/2015
M. le Professeur	MARTIN Pierre	31/08/2015
M. le Professeur	METRAS Dominique	31/08/2015

### 2012

M. le Professeur	AUBANIAC Jean-Manuel	31/08/2015
M. le Professeur	BOUVENOT Gilles	31/08/2015
M. le Professeur	CAMBOULIVES Jean	31/08/2015
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2015
M. le Professeur	MATTEI Jean-François	31/08/2015
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2015
M. le Professeur	VERVLOET Daniel	31/08/2015

### 2013

M. le Professeur	BRANCHEREAU Alain	31/08/2016
M. le Professeur	CARAYON Pierre	31/08/2016
M. le Professeur	COZZONE Patrick	31/08/2016
M. le Professeur	DELMONT Jean	31/08/2016
M. le Professeur	HENRY Jean-François	31/08/2016
M. le Professeur	LE GUICHAOUA Marie-Roberte	31/08/2016
M. le Professeur	RUFO Marcel	31/08/2016
M. le Professeur	SEBAHOUN Gérard	31/08/2016

### 2014

M. le Professeur	FUENTES Pierre	31/08/2017
M. le Professeur	GAMERRE Marc	31/08/2017
M. le Professeur	MAGALON Guy	31/08/2017
M. le Professeur	PERAGUT Jean-Claude	31/08/2017
M. le Professeur	WEILLER Pierre-Jean	31/08/2017

**2015**

M. le Professeur	COULANGE Christian	31/08/2018
M. le Professeur	COURAND François	31/08/2018
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2016
M. le Professeur	MATTEI Jean-François	31/08/2016
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2016
M. le Professeur	VERVLOET Daniel	31/08/2016

**2016**

M. le Professeur	BONGRAND Pierre	31/08/2019
M. le Professeur	BOUVENOT Gilles	31/08/2017
M. le Professeur	BRUNET Christian	31/08/2019
M. le Professeur	CAU Pierre	31/08/2019
M. le Professeur	COZZONE Patrick	31/08/2017
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2017
M. le Professeur	FONTES Michel	31/08/2019
M. le Professeur	JAMMES Yves	31/08/2019
M. le Professeur	NAZARIAN Serge	31/08/2019
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2017
M. le Professeur	POITOUT Dominique	31/08/2019
M. le Professeur	SEBAHOUN Gérard	31/08/2017
M. le Professeur	VIALETTES Bernard	31/08/2019

**2017**

M. le Professeur	ALESSANDRINI Pierre	31/08/2020
M. le Professeur	BOUVENOT Gilles	31/08/2018
M. le Professeur	CHAUVEL Patrick	31/08/2020
M. le Professeur	COZZONE Pierre	31/08/2018
M. le Professeur	DELMONT Jean	31/08/2018
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2018
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2018
M. le Professeur	SEBBAHOUN Gérard	31/08/2018

**2018**

M. le Professeur	MARANINCHI Dominique	31/08/2021
M. le Professeur	BOUVENOT Gilles	31/08/2019
M. le Professeur	COZZONE Pierre	31/08/2019
M. le Professeur	DELMONT Jean	31/08/2019
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2019
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2019

**2019**

M. le Professeur	BERLAND Yvon	31/08/2022
M. le Professeur	CHARPIN Denis	31/08/2022
M. le Professeur	CLAVERIE Jean-Michel	31/08/2022
M. le Professeur	FRANCES Yves	31/08/2022
M. le Professeur	CAU Pierre	31/08/2020
M. le Professeur	COZZONE Patrick	31/08/2020
M. le Professeur	DELMONT Jean	31/08/2020

M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2020
M. le Professeur	FONTES Michel	31/08/2020
M. le Professeur	MAGALON Guy	31/08/2020
M. le Professeur	NAZARIAN Serge	31/08/2020
M. le Professeur	OLIVER Charles	31/08/2020
M. le Professeur	WEILLER Pierre-Jean	31/08/2020

2020

M. le Professeur	DELPERO Jean-Robert	31/08/2023
M. le Professeur	GRIMAUD Jean-Charles	31/08/2023
M. le Professeur	SAMBUC Roland	31/08/2023
M. le Professeur	SEITZ Jean-François	31/08/2023
M. le Professeur	BERLAND Yvon	31/08/2022
M. le Professeur	CHARPIN Denis	31/08/2022
M. le Professeur	CLAVERIE Jean-Michel	31/08/2022
M. le Professeur	FRANCES Yves	31/08/2022
M. le Professeur	BONGRAND Pierre	31/08/2021
M. le Professeur	COZZONE Patrick	31/08/2021
M. le Professeur	FAVRE Roger	31/08/2021
M. le Professeur	FONTES Michel	31/08/2021
M. le Professeur	NAZARIAN Serge	31/08/2021

## Honoris causa

<b>1967</b>	
MM. les Professeurs	DADI (Italie) CID DOS SANTOS (Portugal)
<b>1974</b>	
MM. les Professeurs	MAC ILWAIN (Grande-Bretagne) T.A. LAMBO (Suisse)
<b>1975</b>	
MM. les Professeurs	O. SWENSON (U.S.A.) Lord J.WALTON of DETCHANT (Grande-Bretagne)
<b>1976</b>	
MM. les Professeurs	P. FRANCHIMONT (Belgique) Z.J. BOWERS (U.S.A.)
<b>1977</b>	
MM. les Professeurs	C. GAJDUSEK-Prix Nobel (U.S.A.) C.GIBBS (U.S.A.) J. DACIE (Grande-Bretagne)
<b>1978</b>	
M. le Président	F. HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
<b>1980</b>	
MM. les Professeurs	A. MARGULIS (U.S.A.) R.D. ADAMS (U.S.A.)
<b>1981</b>	
MM. les Professeurs	H. RAPPAPORT (U.S.A.) M. SCHOU (Danemark) M. AMENT (U.S.A.) Sir A. HUXLEY (Grande-Bretagne) S. REFSUM (Norvège)
<b>1982</b>	
M. le Professeur	W.H. HENDREN (U.S.A.)
<b>1985</b>	
MM. les Professeurs	S. MASSRY (U.S.A.) KLINSMANN (R.D.A.)
<b>1986</b>	
MM. les Professeurs	E. MIHICH (U.S.A.) T. MUNSAT (U.S.A.) LIANA BOLIS (Suisse) L.P. ROWLAND (U.S.A.)

<b>1987</b>	
M. le Professeur	P.J. DYCK (U.S.A.)
<b>1988</b>	
MM. les Professeurs	R. BERGUER (U.S.A.) W.K. ENGEL (U.S.A.) V. ASKANAS (U.S.A.) J. WEHSTER KIRKLIN (U.S.A.) A. DAVIGNON (Canada) A. BETTARELLO (Brésil)
<b>1989</b>	
M. le Professeur	P. MUSTACCHI (U.S.A.)
<b>1990</b>	
MM. les Professeurs	J.G. MC LEOD (Australie) J. PORTER (U.S.A.)
<b>1991</b>	
MM. les Professeurs	J. Edward MC DADE (U.S.A.) W. BURGDORFER (U.S.A.)
<b>1992</b>	
MM. les Professeurs	H.G. SCHWARZACHER (Autriche) D. CARSON (U.S.A.) T. YAMAMURO (Japon)
<b>1994</b>	
MM. les Professeurs	G. KARPATI (Canada) W.J. KOLFF (U.S.A.)
<b>1995</b>	
MM. les Professeurs	D. WALKER (U.S.A.) M. MULLER (Suisse) V. BONOMINI (Italie)
<b>1997</b>	
MM. les Professeurs	C. DINARELLO (U.S.A.) D. STULBERG (U.S.A.) A. MEIKLE DAVISON (Grande-Bretagne) P.I. BRANEMARK (Suède)
<b>1998</b>	
MM. les Professeurs	O. JARDETSKY (U.S.A.)
<b>1999</b>	
MM. les Professeurs	J. BOTELLA LLUSIA (Espagne)

D. COLLEN (Belgique)  
S. DIMAURO (U. S. A.)

**2000**

MM. les Professeurs

D. SPIEGEL (U. S. A.)  
C. R. CONTI (U.S.A.)

**2001**

MM. les Professeurs

P-B. BENNET (U. S. A.)  
G. HUGUES (Grande Bretagne)  
J-J. O'CONNOR (Grande Bretagne)

**2002**

MM. les Professeurs

M. ABEDI (Canada)  
K. DAI (Chine)

**2003**

M. le Professeur  
Sir

T. MARRIE (Canada)  
G.K. RADDI (Grande Bretagne)

**2004**

M. le Professeur

M. DAKE (U.S.A.)

**2005**

M. le Professeur

L. CAVALLI-SFORZA (U.S.A.)

**2006**

M. le Professeur

A. R. CASTANEDA (U.S.A.)

**2007**

M. le Professeur

S. KAUFMANN (Allemagne)

PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS

AGOSTINI FERRANDES Aubert	CHOSSEGROS Cyrille
ALBANESE Jacques	COLLART Frédéric
ALIMI Yves	COSTELLO Régis
AMABILE Philippe	COURBIERE Blandine
AMBROSI Pierre	COWEN Didier
ANDRE Nicolas	CRAVELLO Ludovic
ARGENSON Jean-Noël	CUISSET Thomas
ASTOUL Philippe	DA FONSECA David
ATTARIAN Shahram	DAHAN-ALCARAZ Laetitia
AUDOUIN Bertrand	DANIEL Laurent
AUQUIER Pascal	DARMON Patrice
AVIERINOS Jean-François	DAVID Thierry
AZULAY Jean-Philippe	D'ERCOLE Claude
BAILLY Daniel	D'JOURNO Xavier
BARLESI Fabrice	DEHARO Jean-Claude
BARLIER-SETTI Anne	DELAPORTE Emmanuel
BARLOGIS Vincent	DENIS Danièle
BARTHET Marc	DISDIER Patrick
BARTOLI Christophe	DODDOLI Christophe
BARTOLI Jean-Michel	DRANCOURT Michel
BARTOLI Michel	DUBUS Jean-Christophe
BARTOLOMEI Fabrice	DUFFAUD Florence
BASTIDE Cyrille	DUFOUR Henry
BENSOUSSAN Laurent	DURAND Jean-Marc
BERBIS Philippe	DUSSOL Bertrand
BERBIS Julie	EBBO Mikael
BERDAH Stéphane	EUSEBIO Alexandre
BEROUD Christophe	FABRE Alexandre
BERTUCCI François	FAKHRY Nicolas
BLAISE Didier	FELICIAN Olivier
BLIN Olivier	FENOLLAR Florence
BLONDEL Benjamin	FIGARELLA/BRANGER Dominique
BONIN/GUILLAUME Sylvie	FLECHER Xavier
BONELLO Laurent	FOUILLOUX Virginie
BONNET Jean-Louis	FOURNIER Pierre-Edouard
<i>BOUBLI Léon Surnombre</i>	FRANCESCHI Frédéric
BOUFI Mourad	FUENTES Stéphane
BOYER Laurent	GABERT Jean
BREGEON Fabienne	GABORIT Bénédicte
BRETELLE Florence	GAINNIER Marc
BROUQUI Philippe	GARCIA Stéphane
BRUDER Nicolas	GARIBOLDI Vlad
BRUE Thierry	GAUDART Jean
BRUNET Philippe	GAUDY-MARQUESTE Caroline
BURTEY Stéphane	GENTILE Stéphanie
CARCOPINO-TUSOLI Xavier	GERBEAUX Patrick
CASANOVA Dominique	GEROLAMI/SANTANDREA René
CASTINETTI Frédéric	GILBERT/ALESSI Marie-Christine
CECCALDI Mathieu	GIORGI Roch
CHAGNAUD Christophe	GIOVANNI Antoine
CHAMBOST Hervé	GIRARD Nadine
CHAMPSAUR Pierre	GIRAUD/CHABROL Brigitte
CHANEZ Pascal	GONCALVES Anthony
CHARAFFE-JAUFFRET Emmanuelle	GRANEL/REY Brigitte
CHARREL Rémi	GRANVAL Philippe
CHAUMOITRE Kathia	GREILLIER Laurent
CHIARONI Jacques	GROB Jean-Jacques
CHINOT Olivier	GUEDJ Eric



# PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS

PAGANELLI Franck	ROCHE Pierre-Hugues
<i>PANUEL Michel Surnombre</i>	ROCH Antoine
PAPAZIAN Laurent	ROCHWERGER Richard
PAROLA Philippe	ROLL Patrice
<i>PARRATTE Sébastien Disponibilité</i>	ROSSI Dominique
PELLISSIER-ALICOT Anne-Laure	ROSSI Pascal
PELLETIER Jean	ROUDIER Jean
PERRIN Jeanne	SALAS Sébastien
PETIT Philippe	SARLON-BARTOLI Gabrielle
PHAM Thao	SCAVARDA Didier
PIERCECCHI/MARTI Marie-Dominique	SCHLEINITZ Nicolas
PIQUET Philippe	SEBAG Frédéric
PIRRO Nicolas	SIELEZNEFF Igor
POINSO François	SIMON Nicolas
RACCAH Denis	STEIN Andréas
RANQUE Stéphane	TAIEB David
<i>RAOULT Didier Surnombre</i>	THOMAS Pascal
REGIS Jean	THUNY Franck
REYNAUD/GAUBERT Martine	TREBUCHON-DA FONSECA Agnès
REYNAUD Rachel	TRIGLIA Jean-Michel
RICHARD/LALLEMAND Marie-Aleth	TROPIANO Patrick
RICHERI Raphaëlle	TSIMARATOS Michel

## PROFESSEUR DES UNIVERSITES

ADALIAN Pascal  
AGHABABIAN Valérie  
BELIN Pascal  
CHABANNON Christian  
CHABRIERE Eric  
FERON François  
LE COZ Pierre  
LEVASSEUR Anthony  
RANJEVA Jean-Philippe  
SOBOL Hagay

## PROFESSEUR CERTIFIE

*BRANDENBURGER Chantal retraite mars 2021*  
FRAISSE-MANGIALOMINI Jeanne

## PROFESSEUR DES UNIVERSITES ASSOCIE à MI

REVIS Joana

## PROFESSEUR DES UNIVERSITES MEDECINE GEN

GENTILE Gaëtan

## PROFESSEUR ASSOCIE DE MEDECINE GENERALE

GUIDA Pierre

## PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS

GUIEU Régis  
GUIS Sandrine  
GUYE Maxime  
GUYOT Laurent  
*GUYS Jean-Michel Surnombre*  
HABIB Gilbert  
HARDWIGSEN Jean  
HARLE Jean-Robert  
HOUVENAEGHEL Gilles  
JACQUIER Alexis  
JOURDE-CHICHE Noémie  
JOUVE Jean-Luc  
KAPLANSKI Gilles  
KARSENTY Gilles  
*KERBAUL François détachement*  
KRAHN Martin  
LAFFORGUE Pierre  
LAGIER Jean-Christophe  
LAMBAUDIE Eric  
LANCON Christophe  
LA SCOLA Bernard  
LAUNAY Franck  
LAVIEILLE Jean-Pierre  
LE CORROLLER Thomas  
LECHEVALLIER Eric  
LEGRE Régis  
LEHUCHER-MICHEL Marie-Pascale  
LEONE Marc  
LEONETTI Georges  
LEPIDI Hubert  
LEVY Nicolas  
MACE Loïc  
MAGNAN Pierre-Edouard  
MANCINI Julien  
MEGE Jean-Louis  
MERROT Thierry  
METZLER/GUILLEMAIN Catherine  
MEYER/DUTOUR Anne  
MICCALEF/ROLL Joëlle  
MICHEL Fabrice  
MICHEL Gérard  
MICHEL Justin  
MICHELET Pierre  
MILH Mathieu  
MILLION Matthieu  
MOAL Valérie  
MORANGE Pierre-Emmanuel  
MOULIN Guy  
MOUTARDIER Vincent  
NAUDIN Jean  
NICOLAS DE LAMBALLERIE Xavier  
NICOLLAS Richard  
NGUYEN Karine  
OLIVE Daniel  
OLLIVIER Matthieu  
OUAFIK L'Houcine  
OVAERT-REGGIO Caroline  
PADOVANI Laetitia

## PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS

TURRINI Olivier

VALERO René

VAROQUAUX Arthur Damien

VELLY Lionel

VEY Norbert

VIDAL Vincent

VIENS Patrice

VILLANI Patrick

VITON Jean-Michel

VITTON Véronique

*VIEHWEGER Heide Elke détachement*

VIVIER Eric

XERRI Luc

AHERFI Sarah	ELDIN Carole	PAULMYER/LACROIX Odile
ANGELAKIS Emmanouil ( <i>disponibilité</i> )	FAURE Alice	PESENTI Sébastien
ATLAN Catherine ( <i>disponibilité</i> )	FOLETTI Jean- Marc	RADULESCO Thomas
BEGE Thierry	FRANKEL Diane	RESSEGUIER Noémie
BELIARD Sophie	FROMNOT Julien	ROBERT Philippe
BENYAMINE Audrey	GASTALDI Marguerite	ROBERT Thomas
BERTRAND Baptiste	GELSI/BOYER Véronique	ROMANET Pauline
BEYER-BERJOT Laura	GIUSIANO Bernard	SABATIER Renaud
BIRNBAUM David	GIUSIANO COURCAMBECK Sophie	SARI-MINODIER Irène
BONINI Francesca	GONZALEZ Jean-Michel	SAVEANU Alexandru
BOUCRAUT Joseph	GOURIET Frédérique	SECQ Véronique ( <i>disponibilité</i> )
BOULAMERY Audrey	GRAILLON Thomas	STELLMANN Jan-Patrick
BOULLU/CIOCCA Sandrine	GUERIN Carole	SUCHON Pierre
BOUSSEN Salah Michel	GUENOUN MEYSSIGNAC Daphné	TABOURET Emeline
BUFFAT Christophe	GUIDON Catherine	TOGA Caroline
CAMILLERI Serge	GUIVARCH Jokthan	TOGA Isabelle
CARRON Romain	HAUTIER/KRAHN Aurélie	TOMASINI Pascale
CASSAGNE Carole	HRAIECH Sami	TOSELLO Barthélémy
CERMOLACCE Michel	KASPI-PEZZOLI Elise	TROUSSE Delphine
CHAUDET Hervé	L'OLLIVIER Coralie	TUCHTAN-TORRENTS Lucile
CHRETIEN Anne-Sophie	LABIT-BOUVIER Corinne	VELY Frédéric
COZE Carole	LAFAGE/POCHITALOFF-HUVALE Marina	VION-DURY Jean
CUNY Thomas	LAGARDE Stanislas	ZATTARA/CANNONI Hélène
DADOUN Frédéric ( <i>disponibilité</i> )	LAGIER Aude ( <i>disponibilité</i> )	
DALES Jean-Philippe	LAGOUANELLE/SIMEONI Marie-Claude	
DARIEL Anne	LEVY/MOZZICONACCI Annie	
DAUMAS Aurélie	LOOSVELD Marie	
DEGEORGES/VITTE Joëlle	MAAROUF Adil	
DELLIAUX Stéphane	MACAGNO Nicolas	
DESPLAT/JEGO Sophie	MAUES DE PAULA André	
DEVILLIER Raynier	MEGE Diane	
DUBOURG Grégory	MOTTOLA GHIGO Giovanna	
DUCONSEIL Pauline	NINOVE Laetitia	
DUFOUR Jean-Charles	NOUGAIREDE Antoine	

## MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES

(mono-appartenants)

ABU ZAINEH Mohammad	DESNUES Benoît	RUEL Jérôme
BARBACARU/PERLES T. A.	MARANINCHI Marie	THOLLON Lionel
BERLAND Caroline	MERHEJ/CHAUVEAU Vicky	THIRION Sylvie
BOYER Sylvie	MINVIELLE/DEVICTOR Bénédicte	VERNA Emeline
COLSON Sébastien	POGGI Marjorie	
DEGIOANNI/SALLE Anna	POUGET Benoît	

## MAITRE DE CONFERENCES DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE

CASANOVA Ludovic

## MAITRES DE CONFERENCES ASSOCIES DE MEDECINE GENERALE à MI-TEMPS

BARGIER Jacques  
 CALVET-MONTREDON Céline  
 FORTE Jenny  
 JANCZEWSKI Aurélie  
 NUSSLI Nicolas  
 ROUSSEAU-DURAND Raphaëlle

THERY Didier

**MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE à MI-TEMPS**

BOURRIQUEN Maryline

EVANS-VIALLAT Catherine

LAZZAROTTO Sébastien

LUCAS Guillaume

MATHIEU Marion

MAYENS-RODRIGUES Sandrine

MELLINAS Marie

ROMAN Christophe

TRINQUET Laure

**ESSEURS DES UNIVERSITES et MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS  
PROFESSEURS ASSOCIES, MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES mono-appartenants**

**ANATOMIE 4201**

CHAMPSAUR Pierre (PU-PH)  
LE CORROLLER Thomas (PU-PH)  
PIRRO Nicolas (PU-PH)

GUENOUN-MEYSSIGNAC Daphné (MCU-PH)  
LAGIER Aude (MCU-PH) *disponibilité*

THOLLON Lionel (MCF) (60ème section)

**ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES 4203**

CHARAFE/JAUFFRET Emmanuelle (PU-PH)  
DANIEL Laurent (PU-PH)  
FIGARELLA/BRANGER Dominique (PU-PH)  
GARCIA Stéphane (PU-PH)  
XERRI Luc (PU-PH)

DALES Jean-Philippe (MCU-PH)  
GIUSIANO COURCAMBECK Sophie (MCU PH)  
LABIT/BOUVIER Corinne (MCU-PH)  
MACAGNO Nicolas (MCU-PH)  
MAUES DE PAULA André (MCU-PH)  
SECQ Véronique (MCU-PH) *disponibilité*

**ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE ;  
MEDECINE URGENCE 4801**

ALBANESE Jacques (PU-PH)  
BRUDER Nicolas (PU-PH)  
LEONE Marc (PU-PH)  
MICHEL Fabrice (PU-PH)  
VELLY Lionel (PU-PH)

BOUSSEN Salah Michel (MCU-PH)  
GUIDON Catherine (MCU-PH)

**ANTHROPOLOGIE 20**

ADALIAN Pascal (PR)

DEGIOANNI/SALLE Anna (MCF)  
POUGET Benoît (MCF)  
VERNA Emeline (MCF)

**BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE ; HYGIENE HOSPITALIERE 4501**

CHARREL Rémi (PU PH)  
DRANCOURT Michel (PU-PH)  
FENOLLAR Florence (PU-PH)  
FOURNIER Pierre-Edouard (PU-PH)  
NICOLAS DE LAMBALLERIE Xavier (PU-PH)

LA SCOLA Bernard (PU-PH)  
RAOULT Didier (PU-PH) *Surnombre*

AHERFI Sarah (MCU-PH)  
ANGELAKIS Emmanouil (MCU-PH) *disponibilité*  
DUBOURG Grégory (MCU-PH)  
GOURIET Frédérique (MCU-PH)  
NOUGAIREDE Antoine (MCU-PH)  
NINOVE Laetitia (MCU-PH)

CHABRIERE Eric (PR) (64ème section)

LEVASSEUR Anthony (PR) (64ème section)  
DESNUES Benoit (MCF) ( 65ème section )  
MERHEJ/CHAUVEAU Vicky (MCF) (87ème section)

**BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE 4401**

BARLIER/SETTI Anne (PU-PH)  
GABERT Jean (PU-PH)  
GUIEU Régis (PU-PH)  
OUAFIK L'Houcine (PU-PH)

BUFFAT Christophe (MCU-PH)  
FROMNOT Julien (MCU-PH)  
MOTTOLA GHIGO Giovanna (MCU-PH)  
ROMANET Pauline (MCU-PH)  
SAVEANU Alexandru (MCU-PH)

**ANGLAIS 11**

BRANDENBURGER Chantal (PRCE) *retraite mars 2021*  
FRAISSE-MANGIALOMINI Jeanne (PRCE)

**BIOLOGIE CELLULAIRE 4403**

ROLL Patrice (PU-PH)

FRANKEL Diane (MCU-PH)  
GASTALDI Marguerite (MCU-PH)  
KASPI-PEZZOLI Elise (MCU-PH)  
LEVY-MOZZICONNACCI Annie (MCU-PH)

**BIOLOGIE ET MEDECINE DU DEVELOPPEMENT  
ET DE LA REPRODUCTION ; GYNECOLOGIE MEDICALE 5405**

METZLER/GUILLEMAIN Catherine (PU-PH)  
PERRIN Jeanne (PU-PH)

**BIOPHYSIQUE ET MEDECINE NUCLEAIRE 4301**

GUEDJ Eric (PU-PH)

**CARDIOLOGIE 5102**

AVIERINOS Jean-François (PU-PH)

GUYE Maxime (PU-PH)  
TAIEB David (PU-PH)

BELIN Pascal (PR) (69ème section)  
RANJEVA Jean-Philippe (PR) (69ème section)

CAMMILLERI Serge (MCU-PH)  
VION-DURY Jean (MCU-PH)

BARBACARU/PERLES Téodora Adriana (MCF) (69ème section)

**BIostatistiques, Informatique Médicale  
ET Technologies de Communication 4604**

GAUDART Jean (PU-PH)  
GIORGI Roch (PU-PH)  
MANCINI Julien (PU-PH)

CHAUDET Hervé (MCU-PH)  
DUFOUR Jean-Charles (MCU-PH)  
GIUSIANO Bernard (MCU-PH)

ABU ZAINEH Mohammad (MCF) (5ème section)  
BOYER Sylvie (MCF) (5ème section)

**CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE 5002**

ARGENSON Jean-Noël (PU-PH)  
BLONDEL Benjamin (PU-PH)  
FLECHER Xavier (PU-PH)  
OLLIVIER Matthieu (PU-PH)  
PARRATTE Sébastien (PU-PH) *Disponibilité*  
ROCHWERGER Richard (PU-PH)  
TROPANO Patrick (PU-PH)

**ROLOGIE ; RADIOTHERAPIE 4702 CANCÉROLOGIE ; RADIOTHERAPIE**

BERTUCCI François (PU-PH)  
CHINOT Olivier (PU-PH)  
COWEN Didier (PU-PH)  
DUFFAUD Florence (PU-PH)  
GONCALVES Anthony (PU-PH)  
HOUVENAEGHEL Gilles (PU-PH)  
LAMBAUDIE Eric (PU-PH)  
PADOVANI Laetitia (PH-PH)  
SALAS Sébastien (PU-PH)  
VIENS Patrice (PU-PH)

SABATIER Renaud (MCU-PH)  
TABOURET Emeline (MCU-PH)

BONELLO Laurent (PU-PH)  
BONNET Jean-Louis (PU-PH)  
CUISSSET Thomas (PU-PH)  
DEHARO Jean-Claude (PU-PH)  
FRANCESCHI Frédéric (PU-PH)  
HABIB Gilbert (PU-PH)  
PAGANELLI Franck (PU-PH)  
THUNY Franck (PU-PH)

**CHIRURGIE VISCÉRALE ET DIGESTIVE 5202**

BERDAH Stéphane (PU-PH)  
HARDWIGSEN Jean (PU-PH)  
MOUTARDIER Vincent (PU-PH)  
SEBAG Frédéric (PU-PH)  
SIELEZNEFF Igor (PU-PH)  
TURRINI Olivier (PU-PH)

BEGE Thierry (MCU-PH)  
BEYER-BERJOT Laura (MCU-PH)  
BIRNBAUM David (MCU-PH)  
DUCONSEIL Pauline (MCU-PH)  
GUERIN Carole (MCU-PH)  
MEGE Diane (MCU-PH)

**CHIRURGIE INFANTILE 5402 CHIRURGIE INFANTILE 5402**

*GUYS Jean-Michel (PU-PH) Surnombre*  
JOUVE Jean-Luc (PU-PH)  
LAUNAY Franck (PU-PH)  
MERRROT Thierry (PU-PH)  
*VIEHWEGER Heide Elke (PU-PH) détachement*  
DARIEL Anne (MCU-PH)  
FAURE Alice (MCU-PH)  
PESENTI Sébastien (MCU-PH)

**FACIALE ET STOMATOLOGIE 5503 CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE**

CHOSSEGROS Cyrille (PU-PH)  
GUYOT Laurent (PU-PH)  
  
FOLETTI Jean-Marc (MCU-PH)

**CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIOVASCULAIRE 5103**

COLLART Frédéric (PU-PH)  
 D'JOURNO Xavier (PU-PH)  
 DODDOLI Christophe (PU-PH)  
 FOUILLOUX Virginie (PU-PH)  
 GARIBOLDI Vlad (PU-PH)  
 MACE Loïc (PU-PH)  
 THOMAS Pascal (PU-PH)  
 TROUSSE Delphine (MCU-PH)

**CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE ; BRÛLOGIE 5004**

CASANOVA Dominique (PU-PH)  
 LEGRE Régis (PU-PH)  
 BERTRAND Baptiste (MCU-PH)  
 HAUTIER/KRAHN Aurélie (MCU-PH)

**CHIRURGIE VASCULAIRE ; MEDECINE VASCULAIRE 5104**

ALIMI Yves (PU-PH)  
 AMABILE Philippe (PU-PH)  
 BARTOLI Michel (PU-PH)  
 BOUFI Mourad (PU-PH)  
 MAGNAN Pierre-Edouard (PU-PH)  
 PIQUET Philippe (PU-PH)  
 SARLON-BARTOLI Gabrielle (PU PH)

**GASTROENTEROLOGIE ; HEPATOLOGIE ; ADDICTOLOGIE 5201**

BARTHET Marc (PU-PH)  
 DAHAN-ALCARAZ Laetitia (PU-PH)  
 GEROLAMI-SANTANDREA René (PU-PH)  
 GRANDVAL Philippe (PU-PH)  
 VITTON Véronique (PU-PH)

**HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE ET CYTOGENETIQUE 4202**

LEPIDI Hubert (PU-PH)

PAULMYER/LACROIX Odile (MCU-PH)

GONZALEZ Jean-Michel (MCU-PH)

**DERMATOLOGIE - VENEREOLOGIE 5003**

BERBIS Philippe (PU-PH)  
 DELAPORTE Emmanuel (PU-PH)  
 GAUDY/MARQUESTE Caroline (PU-PH)  
 GROB Jean-Jacques (PU-PH)  
 RICHARD/LALLEMAND Marie-Aleth (PU-PH)

**GENETIQUE 4704**

BEROUD Christophe (PU-PH)  
 KRAHN Martin (PU-PH)  
 LEVY Nicolas (PU-PH)  
 NGYUEN Karine (PU-PH)

**DUSI**

COLSON Sébastien (MCF)

TOGA Caroline (MCU-PH)  
 ZATTARA/CANNONI Hélène (MCU-PH)

BOURRIQUEN Maryline (MAST)  
 EVANS-VIALLAT Catherine (MAST)  
 LUCAS Guillaume (MAST)  
 MAYEN-RODRIGUES Sandrine (MAST)  
 MELLINAS Marie (MAST)  
 ROMAN Christophe (MAST)  
 TRINQUET Laure (MAST)

**GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE ; GYNECOLOGIE MEDICALE 5403**

AGOSTINI Aubert (PU-PH)  
*BOUBLI Léon (PU-PH) Surnombre*  
 BRETELLE Florence (PU-PH)  
 CARCOPINO-TUSOLI Xavier (PU-PH)  
 COURBIERE Blandine (PU-PH)  
 CRAVELLO Ludovic (PU-PH)  
 D'ERCOLE Claude (PU-PH)

**ENDOCRINOLOGIE ,DIABETE ET MALADIES METABOLIQUES ; GYNECOLOGIE MEDICALE 5404**

BRUE Thierry (PU-PH)  
 CASTINETTI Frédéric (PU-PH)  
 CUNY Thomas (MCU PH)



AUQUIER Pascal (PU-PH)  
 BERBIS Julie (PU-PH)  
 BOYER Laurent (PU-PH)  
 GENTILE Stéphanie (PU-PH)

BLAISE Didier (PU-PH)  
 COSTELLO Régis (PU-PH)  
 CHIARONI Jacques (PU-PH)  
 GILBERT/ALESSI Marie-Christine (PU-PH)  
 MORANGE Pierre-Emmanuel (PU-PH)  
 VEY Norbert (PU-PH)

LAGOUANELLE/SIMEONI Marie-Claude (MCU-PH)  
 RESSEGUIER Noémie (MCU-PH)

DEVILLIER Raynier (MCU PH)  
 GELSI/BOYER Véronique (MCU-PH)  
 LAFAGE/POCHITALOFF-HUVALE Marina (MCU-PH)  
 LOOSVELD Marie (MCU-PH)  
 SUCHON Pierre (MCU-PH)

MINVIELLE/DEVICTOR Bénédicte (MCF)(06ème section)

POGGI Marjorie (MCF) (64ème section)

**IMMUNOLOGIE 4703**

**MEDECINE LEGALE ET DROIT DE LA SANTE 4603**

KAPLANSKI Gilles (PU-PH)  
 MEGE Jean-Louis (PU-PH)  
 OLIVE Daniel (PU-PH)  
 VIVIER Eric (PU-PH)

BARTOLI Christophe (PU-PH)  
 LEONETTI Georges (PU-PH)  
 PELISSIER-ALICOT Anne-Laure (PU-PH)  
 PIERCECCHI-MARTI Marie-Dominique (PU-PH)

FERON François (PR) (69ème section)

TUCHTAN-TORRENTS Lucile (MCU-PH)

BOUCRAUT Joseph (MCU-PH)  
 CHRETIEN Anne-Sophie (MCU PH)  
 DEGEORGES/VITTE Joëlle (MCU-PH)  
 DESPLAT/JEGO Sophie (MCU-PH)  
 ROBERT Philippe (MCU-PH)  
 VELY Frédéric (MCU-PH)

BERLAND Caroline (MCF) (1ère section)

**MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION 4905**

**MALADIES INFECTIEUSES ; MALADIES TROPICALES 4503**

BROUQUI Philippe (PU-PH)  
 LAGIER Jean-Christophe (PU-PH)  
 MILLION Matthieu (PU-PH)  
 PAROLA Philippe (PU-PH)  
 STEIN Andréas (PU-PH)

BENSOUSSAN Laurent (PU-PH)  
 VITON Jean-Michel (PU-PH)

**MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL 4602**

ELDIN Carole (MCU-PH)

LEHUCHER/MICHEL Marie-Pascale (PU-PH)

**MEDECINE D'URGENCE 4805**

SARI/MINODIER Irène (MCU-PH)

KERBAUL François (PU-PH) *détachement*  
 MICHELET Pierre (PU-PH)

**MEDECINE INTERNE ; GERIATRIE ET BIOLOGIE DU  
 VIEILLISSEMENT ; ADDICTOLOGIE 5301**

BONIN/GUILLAUME Sylvie (PU-PH)  
 DISDIER Patrick (PU-PH)  
 DURAND Jean-Marc (PU-PH)  
 EBBO Mikael (PU-PH)  
 GRANEL/REY Brigitte (PU-PH)  
 HARLE Jean-Robert (PU-PH)  
 ROSSI Pascal (PU-PH)  
 SCHLEINITZ Nicolas (PU-PH)

BENYAMINE Audrey (MCU-PH)

**MEDECINE GENERALE 5303**

GENTILE Gaëtan (PR Méd. Gén. Temps plein)

CASANOVA Ludovic (MCF Méd. Gén. Temps plein)

GUIDA Pierre (PR associé Méd. Gén. à mi-temps) retraite au 25/09/2012 (MOAL Valérie (PU-PH)

BARGIER Jacques (MCF associé Méd. Gén. À mi-temps)

CALVET-MONTREDON Céline (MCF associé Méd. Gén. à temps plein)

FORTE Jenny (MCF associé Méd. Gén. À mi-temps)

JANCZEWSKI Aurélie (MCF associé Méd. Gén. À mi-temps)

NUSSLI Nicolas (MCF associé Méd. Gén. À mi-temps)

ROUSSEAU-DURAND Raphaëlle (MCF associé Méd. Gén. À mi-temps) DUFOUR Henry (PU-PH)

THERY Didier (MCF associé Méd. Gén. À mi-temps) (nomination au 1/11/2012) FUENTES Stéphane (PU-PH)

**NUTRITION 4404**

DARMON Patrice (PU-PH)

RACCAH Denis (PU-PH)

VALERO René (PU-PH)

ATLAN Catherine (MCU-PH) disponibilité

BELIARD Sophie (MCU-PH)

MARANINCHI Marie (MCF) (66ème section)

**ONCOLOGIE 65 (BIOLOGIE CELLULAIRE)**

CHABANNON Christian (PR) (66ème section)

SOBOL Hagay (PR) (65ème section)

**OPHTALMOLOGIE 5502**

DAVID Thierry (PU-PH)

DENIS Danièle (PU-PH)

**OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE 5501**

DESSI Patrick (PU-PH)

FAKHRY Nicolas (PU-PH)

GIOVANNI Antoine (PU-PH)

LAVIEILLE Jean-Pierre (PU-PH)

MICHEL Justin (PU-PH)

NICOLLAS Richard (PU-PH)

TRIGLIA Jean-Michel (PU-PH)

RADULESCO Thomas (MCU-PH)

REVIS Joana (PAST) (Orthophonie) (7ème Section)

**NEPHROLOGIE 5203**

BRUNET Philippe (PU-PH)

BURTEY Stéphanne (PU-PH)

DUSSOL Bertrand (PU-PH)

JOURDE CHICHE Noémie (PU PH)

MOAL Valérie (PU-PH)

ROBERT Thomas (MCU-PH)

**NEUROCHIRURGIE 4902**

DUFOUR Henry (PU-PH)

FUENTES Stéphane (PU-PH)

REGIS Jean (PU-PH)

ROCHE Pierre-Hugues (PU-PH)

SCAVARDA Didier (PU-PH)

CARRON Romain (MCU PH)

GRAILLON Thomas (MCU PH)

**NEUROLOGIE 4901**

ATTARIAN Sharham (PU PH)

AUDOIN Bertrand (PU-PH)

AZULAY Jean-Philippe (PU-PH)

CECCALDI Mathieu (PU-PH)

EUSEBIO Alexandre (PU-PH)

FELICIAN Olivier (PU-PH)

PELLETIER Jean (PU-PH)

MAAROUF Adil (MCU-PH)

**PEDOPSYCHIATRIE; ADDICTOLOGIE 4904**

DA FONSECA David (PU-PH)

POINSO François (PU-PH)

GUIVARCH Jokthan (MCU-PH)

**PHARMACOLOGIE FONDAMENTALE -  
PHARMACOLOGIE CLINIQUE; ADDICTOLOGIE 4803**

BLIN Olivier (PU-PH)

MICALLEF/ROLL Joëlle (PU-PH)

SIMON Nicolas (PU-PH)

BOULAMERY Audrey (MCU-PH)

**PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE 4502****PHILOSOPHIE 17**

RANQUE Stéphane (PU-PH)

LE COZ Pierre (PR) (17ème section)

CASSAGNE Carole (MCU-PH)

MATHIEU Marion (MAST)

L'OLLIVIER Coralie (MCU-PH)

TOGA Isabelle (MCU-PH)

**PHYSIOLOGIE 4402**

**PEDIATRIE 5401**

ANDRE Nicolas (PU-PH)

BARLOGIS Vincent (PU-PH)

CHAMBOST Hervé (PU-PH)

DUBUS Jean-Christophe (PU-PH)

FABRE Alexandre (PU-PH)

GIRAUD/CHABROL Brigitte (PU-PH)

MICHEL Gérard (PU-PH)

MILH Mathieu (PU-PH)

OVAERT-REGGIO Caroline (PU-PH)

REYNAUD Rachel (PU-PH)

TSIMARATOS Michel (PU-PH)

TOSELLO Barthélémy (MCU-PH)

BARTOLOMEI Fabrice (PU-PH)

BREGEON Fabienne (PU-PH)

GABORIT Bénédicte (PU-PH)

MEYER/DUTOUR Anne (PU-PH)

TREBUCHON/DA FONSECA Agnès (PU-PH)

BONINI Francesca (MCU-PH)

BOULLU/CIOCCA Sandrine (MCU-PH)

*DADOUN Frédéric (MCU-PH) (disponibilité)*

DELLIAUX Stéphane (MCU-PH)

LAGARDE Stanislas (MCU-PH)

RUEL Jérôme (MCF) (69ème section)

THIRION Sylvie (MCF) (66ème section)

**PSYCHIATRIE D'ADULTES ; ADDICTOLOGIE 4903**

BAILLY Daniel (PU-PH)

LANCON Christophe (PU-PH)

NAUDIN Jean (PU-PH)

RICHERI Raphaëlle (PU-PH)

CERMOLACCE Michel (MCU-PH)

**PNEUMOLOGIE; ADDICTOLOGIE 5101**

ASTOUL Philippe (PU-PH)

BARLESI Fabrice (PU-PH)

CHANEZ Pascal (PU-PH)

GREILLIER Laurent (PU PH)

REYNAUD/GAUBERT Martine (PU-PH)

**CHOLOGIE - PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOLOGIE SOCIALE 16**

AGHABABIAN Valérie (PR)

LAZZAROTTO Sébastien (MAST)

TOMASINI Pascale (MCU-PH)

**RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE 4302**

**RHUMATOLOGIE 5001**

BARTOLI Jean-Michel (PU-PH)

CHAGNAUD Christophe (PU-PH)

CHAUMOITRE Kathia (PU-PH)

GIRARD Nadine (PU-PH)

JACQUIER Alexis (PU-PH)

MOULIN Guy (PU-PH)

*PANUEL Michel (PU-PH) surnombre*

PETIT Philippe (PU-PH)

VAROQUAUX Arthur Damien (PU-PH)

VIDAL Vincent (PU-PH)

GUIS Sandrine (PU-PH)

LAFFORGUE Pierre (PU-PH)

PHAM Thao (PU-PH)

ROUDIER Jean (PU-PH)

**HERAPEUTIQUE; MEDECINE D'URGENCE; ADDICTOLOGIE 4801**

AMBROSI Pierre (PU-PH)

VILLANI Patrick (PU-PH)

STELLMANN Jan-Patrick (MCU-PH)

DAUMAS Aurélie (MCU-PH)

GAINNIER Marc (PU-PH)  
GERBEAUX Patrick (PU-PH)  
PAPAZIAN Laurent (PU-PH)  
ROCH Antoine (PU-PH)  
  
HRAIECH Sami (MCU-PH)

BASTIDE Cyrille (PU-PH)  
KARSENTY Gilles (PU-PH)  
LECHEVALLIER Eric (PU-PH)  
ROSSI Dominique (PU-PH)

# REMERCIEMENTS :

---

## AUX MEMBRES DU JURY

A mon Président de Jury, **Monsieur le Professeur GENTILE**. Vous m'avez fait l'honneur d'accepter la présidence de ce jury. Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu porter à mon travail. Veuillez trouver ici le témoignage de mon respect et de ma reconnaissance.

A mon Juge, **Monsieur le Professeur FOURNIER**, Vous m'avez fait l'honneur d'accepter de siéger à ce jury et de juger mon travail de thèse. Veuillez trouver ici l'expression de mes sincères remerciements et de mon profond respect.

A mon Juge, **Monsieur le Professeur BARTOLI**, Vous m'avez fait l'honneur d'accepter de siéger à ce jury et de juger mon travail de thèse. Veuillez trouver ici l'expression de mes sincères remerciements et de mon profond respect.

A mon Directeur de thèse, **Monsieur le Docteur NERI**. Vous m'avez fait l'honneur d'accepter d'être mon directeur de thèse. Je vous remercie pour votre disponibilité, vos conseils et la confiance que vous me faites depuis toutes ces années. Soyez assuré de mon estime et de ma sincère gratitude.

A **mes parents**, sans qui rien n'aurait été possible. Il n'y a pas assez de mots pour définir ce que je ressens, ni assez de mots pour vous exprimer toute ma gratitude, ma reconnaissance et tout mon amour. Merci pour tout. Merci d'avoir cru en moi et de m'avoir poussé à faire mes études de médecine, moi qui ne croyais pas en moi et ne croyais pas réussir. Merci d'avoir été présent et d'être toujours présents pour moi, dans les bons et les mauvais moments. Merci de m'avoir supporté et soutenu et d'avoir été tellement patients. Merci pour vos valeurs familiales qui font ce que je suis devenue aujourd'hui. Merci pour tous les sacrifices que vous avez fait pour nous. Rien n'aurait été possible sans vous. J'ai toujours pu compter sur vous. Je suis tellement fière de vous. Je vous aime Mon Papa et Ma Maman.

A **ma sœur**, ma patate. Merci d'avoir toujours été présente, d'avoir su me motiver. Merci d'avoir cru en moi et pour ton soutien sans faille dans les moments difficiles, pendant ces années « Marseille », la vie en cité universitaire, les repas, nos révisions dans les salles de travail jusqu'à pas d'heures, nos siestes sur les livres et nos fous rires de fatigue à en pleurer. Je suis si fière de ce que nous sommes devenues. Je t'aime ma sœur.

A **ma fille**, l'amour de ma vie, mon bébé, ma princesse amour. Tu as toujours été présente à mes côtés et tu le seras toujours. Je t'aime à l'infini.

A **ma famille**, ma très grande famille, je ne peux pas tous vous citer, ça prendrait des pages. Ajaccio, Bastia, Paris, Lisbonne, Esposende, Famalicao, Buenos Aires .... Comme dit le proverbe : « Loin des yeux, près du cœur ». à nos retrouvailles annuelles estivales au Portugal.

A **mes grands-parents**, merci pour vos valeurs familiales, votre courage à tout épreuve et tout l'amour que vous nous avez donné. Continuez à veiller sur nous. J'espère que vous êtes aussi fiers de moi que je ne le suis de vous.

A **mes ami(e)s et mes proches**, qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ma Thèse. Merci de m'avoir soutenu, encouragé, d'avoir toujours été là et cru en moi tout au long de ces années. On va enfin pouvoir fêter ça.

# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1. Généralités.....	3
2. Etat des lieux de la PDSA en médecine générale en Corse .....	5
2.1. Démographie médicale en Corse .....	5
2.2. Caractéristiques géographiques et de la population corse .....	7
2.3. Organisation de la PDSA en Corse .....	8
2.3.1. La régulation médicale .....	8
2.3.2. Les territoires de PDSA et leurs couvertures.....	10
3. Etat des lieux national de la PDSA en médecine générale .....	13
4. Justification .....	15
5. Objectif.....	16
<b>MATERIEL ET METHODE.....</b>	<b>17</b>
1. Type de l'étude .....	17
2. Population de l'étude.....	17
3. Critères de jugement.....	18
4. Méthodologie de l'étude .....	18
4.1. Recueil de données.....	19
4.2. Exploitation des données .....	20
<b>RESULTATS .....</b>	<b>21</b>
1. Caractéristiques de la population .....	21
2. Présentation des résultats.....	22
2.1. Critère de jugement principal.....	22
2.2. Critères de jugement secondaires .....	23
2.2.1. Les MG consultent-ils tous les jours de la semaine de 8h à 20h ?.....	23
2.2.2. Combien de demi-journées par semaine les MG déclarent-ils consulter ?.....	24

2.2.3. Quelles demi-journées de la semaine les MG déclarent-ils consulter le moins ? .....	25
2.2.4. Combien de jours par semaine les MG déclarent-ils ne pas consulter ? .....	27
2.2.5. Quel(s) jour(s) de la semaine les MG déclarent-ils consulter le moins ? .....	28
2.2.6. Les MG déclarent-ils consulter SUR et/ou SANS rendez-vous ? .....	29
2.2.7. Les MG déclarent-ils consulter de façon continue ou discontinue au cours d'une journée ? .....	30
<b>DISCUSSION .....</b>	<b>36</b>
1. Etat des lieux et contrastes entre la Corse-du-Sud et la Haute-Corse .....	36
2. Constat d'une discontinuité des soins .....	38
3. Etude de l'offre de soins en Corse .....	41
4. Freins à l'installation en secteur libéral en Corse et nouvelles aspirations des médecins généralistes .....	43
5. Validité de l'étude .....	46
5.1. Validité interne .....	46
5.1.1. Biais d'information .....	46
5.1.2. Biais de confusion .....	46
5.1.3. Biais d'analyse .....	47
5.2. Validité externe .....	48
5.2.1. Données de littératures .....	48
5.2.2. Thèses d'exercice .....	49
6. Enseignements de l'étude et perspectives .....	50
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>51</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>56</b>
<b>ABREVIATIONS .....</b>	<b>65</b>



# INTRODUCTION

---

## 1. Généralités

La permanence des soins ambulatoires (PDSA) est définie par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) du 21 Juillet 2009 [1] comme une mission de service assurée sur la base du volontariat par des médecins généralistes exerçant dans les cabinets médicaux, maisons, pôles et centres de santé ou dans des associations de PDSA, en collaboration avec les établissements de santé [2].

Cette mission a pour objectif d'assurer une réponse médicale de premier recours aux demandes de soins non programmés (DSNP) des patients, en dehors des horaires d'ouverture théoriques des cabinets médicaux, c'est-à-dire la nuit, le week-end et les jours fériés [3] :

- Les nuits de 20 heures à 8 heures.
- Les samedis de 12 heures à 20 heures.
- Les dimanches et les jours fériés de 8 heures à 20 heures.

Les médecins volontaires participent à deux types d'activités :

- La régulation médicale téléphonique : elle assure la réponse aux demandes de soins et, si nécessaire, l'orientation vers le médecin de garde ou la structure adéquate.
- L'effectif : le médecin de garde ou « effecteur » réalise à partir de son cabinet ou d'un point fixe de garde des consultations, et/ou des visites au domicile du patient à la demande de la régulation médicale.

L'organisation du dispositif de la PDSA est confiée aux Agences Régionales de Santé (ARS) avec l'aide des Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS) [3].

Le décret du 13 juillet 2010, modifie l'organisation départementale en secteurs de la PDSA au profit d'une organisation par territoires sur la base d'un cahier des charges régional [2].

Le cahier des charges régional de la PDSA, arrêté par le directeur général de l'ARS, définit les principes d'organisation et de rémunération de la PDSA. Il décrit l'organisation de la régulation des appels. Il mentionne les horaires de la permanence des soins, les modalités des gardes ainsi que les points fixes de garde dédiés à la PDSA présents sur les territoires de PDSA afférents à chaque département [2].

Au cours de l'année 2019, un arrêté a modifié le cahier des charges de la PDSA de la région Corse [4]. Cet arrêté fait mention d'un élargissement des horaires de régulation médicale téléphonique au samedi matin de 8 heures à 12 heures sur l'ensemble de la région. Il fait également mention de la création d'une maison médicale de garde au sein du Centre Hospitalier d'Ajaccio sur le territoire du Grand-Ajaccio et l'ajout d'une ligne de garde d'effectif sur ce territoire [4].

La PDSA est un dispositif essentiel qui doit garantir à la population un accès aux soins à toute heure et en tout lieu du territoire.

Selon la définition de la PDSA par la Loi HPST, les horaires théoriques d'ouverture des cabinets médicaux sont du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi de 8 heures à midi, ce qui sous-entend que les médecins généralistes participant à l'offre de soins doivent assurer la continuité des soins du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à 12 heures, soit 64 heures par semaine.

## 2. Etat des lieux de la PDSA en médecine générale en Corse

### 2.1. Démographie médicale en Corse

Au 1er Janvier 2020, le Tableau du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) recense 86 102 médecins généralistes en activité régulière, tous modes d'exercice confondus. Le nombre de médecins généralistes en activité régulière a baissé de 1% depuis 2019 (87 105 médecins généralistes en activité régulière) et de 9% depuis 2010 (94 261 médecins généralistes en activité régulière). La croissance annuelle moyenne est de -0.9%. D'après le calcul du taux de croissance moyen annuel, la tendance à la baisse devrait se poursuivre jusqu'en 2025. La densité moyenne des médecins généralistes en activité régulière est de 124,5 médecins généralistes pour 100 000 habitants [5].

Au 1er Janvier 2020, la région Corse recense 447 médecins généralistes en activité régulière [5]. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, elle recensait 453 médecins généralistes en activité régulière, soit une densité médicale de 137,10 médecins pour 100 000 habitants [6].

Sur la période 2010-2017, la région Corse enregistre la plus forte diminution de la densité médicale toute spécialité confondue (-9,9%) [7]. Entre 2017 et 2018, la densité médicale des médecins généralistes a diminué de 3,08% [8]. Entre 2018 et 2019, la variation de la densité médicale est stable [6].

Concernant l'effectif des médecins généralistes en activité régulière en Corse, on constate une baisse de l'effectif de 1,3% entre 2019 et 2020 [5]. Elle était de 0,40% entre 2018 et 2019 [6] et de 0,88% entre 2017 et 2018 [8].

La variation régionale de l'effectif médical des médecins généralistes est à nuancer compte tenu des différences existantes à l'échelle départementale.

Entre 2010 et 2020, le département de Haute-Corse a perdu plus de médecins généralistes en activité régulière que le département de Corse-du-Sud (respectivement -3,5% et -1,7%) [5]. Entre 2019 et 2020, la Corse-du-Sud perd plus de médecins généralistes (-1,7%) que la Haute-Corse (-0,9%) [5], alors qu'entre 2018-2019, la Corse-du-Sud en gagnait (+0,9%) et la Haute-Corse en perdait (-1,8%) [6].

*Tableau : Représentation des variations départementales 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2010-2020 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%)*

	Variation de l'effectif entre 2017-2018	Variation de l'effectif entre 2018-2019	Variation de l'effectif entre 2019-2020	Variation de l'effectif entre 2010-2020
<b>Corse-du-Sud</b>	-1,30%	+0,9%	-1,7%	-1,7%
<b>Haute-Corse</b>	-0,44%	-1,8%	-0,9%	-3,5%
<b>Corse</b>	<b>-0,88%</b>	<b>-0,40%</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-2,6%</b>

La variation régionale de l'effectif de médecins généralistes est liée en grande partie à l'attractivité du territoire [5]. La Corse est décrite par l'Ordre des Médecins comme une région peu attractive pour la médecine générale, le nombre de médecins sortants est plus important que le nombre de médecins entrants [6].

Près de 250 médecins généralistes en activité régulière, soit 56% des médecins généralistes exercent une activité libérale exclusive. 8% ont une activité mixte et 36% ont une activité salariée [9].

Les femmes représentent 35,5% des effectifs des médecins généralistes en activité régulière de la région en 2019 (49% au niveau national) [9]. Elles représentaient 35% des effectifs des médecins généralistes en 2018 [8] et 34% des effectifs en 2017 [7].

Les médecins généralistes en activité régulière exerçant en Corse sont âgés en moyenne de 51,6 ans en Corse-du-Sud et en moyenne de 52,2 ans en Haute-Corse, contre 50,1 ans de moyenne d'âge au niveau national [5].

En 2019, près de 18% des médecins généralistes en activité régulière sont âgés de moins de 40 ans et près de 30% sont âgés de plus de 60 ans [9].

## 2.2. Caractéristiques géographiques et de la population corse

Au 1er janvier 2019, la Corse compte 339 000 habitants, avec une densité moyenne de 38 habitants/Km<sup>2</sup> [10]. C'est l'une des régions les moins peuplées de France. Aucune commune n'est « densément peuplée », 13 sont de « densité intermédiaire », 111 sont « peu denses » et la majorité des communes (236) sont « très peu denses » [11].

La Corse est la région la plus rurale de France. Sa particularité d'île montagne lui confère d'importantes difficultés d'accès aux soins [2] :

- 11% de la population réside à plus de 15 minutes d'un médecin généraliste.
- 24,7% de la population est à plus de 30 minutes d'une structure d'urgence.

L'île est la région qui a connu la croissance démographique la plus importante ces dix dernières années (+11,9%) avec une croissance annuelle moyenne de 1,1%, soit deux fois plus qu'au niveau national (0,5%) [12].

La Corse est également la première région de France pour les plus de 75 ans. Leur proportion représente environ 12% de la population en 2019 (9,3% pour la France entière) et devrait atteindre 21% dans les prochaines décennies [10]. Selon les projections démographiques de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), les plus de 65 ans pourraient représenter un tiers de la population corse en 2040 [13].

## **2.3. Organisation de la PDSA en Corse**

Le cahier des charges régional décrit l'organisation de la régulation médicale et l'offre de soins assurant la prise en charge des DSNP.

Le dispositif de PDSA de chaque territoire s'est construit en concertation avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé des Médecins Libéraux (URPS-ML), les Conseils Départementaux de l'Ordre des médecins (CDOM) et les médecins généralistes libéraux installés dans chaque territoire [2].

L'organisation du dispositif de PDSA doit permettre de couvrir l'ensemble du territoire sur la totalité des horaires de la PDSA. Elle tient compte de l'offre de soins locale existante et des modalités d'exercice dans médecins généralistes dans chaque territoire de PDSA [2].

### **2.3.1. La régulation médicale**

La régulation médicale est la clef de voûte du dispositif de PDSA. Elle est le point d'entrée du patient au sein du dispositif [2].

En dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux, l'accès aux médecins de garde n'est pas direct et passe par un médecin dit « régulateur ».

Sur une partie des horaires de PDSA, les appels ne concernant pas l'urgence vitale sont régulés par des médecins généralistes volontaires en coordination avec les médecins régulateurs hospitaliers, au sein des centres de réception et de régulation des appels situés dans les locaux des Services d'Aide Médicale Urgente (SAMU) avec réception des appels par le centre 15 [2].

Chaque département dispose d'un SAMU avec réception des appels par le centre 15, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année [2].

Les médecins généralistes peuvent également se regrouper au sein d'associations de PDSA, et assurer la régulation des appels en collaboration avec des assistants de régulation médicale formés par le SAMU [3] :

- En **Corse-du-Sud**, la régulation médicale téléphonique est assurée par l'Association Régionale pour l'Organisation de la Permanence Des Soins (AROPDS) [2].
- En **Haute-Corse**, la régulation médicale est assurée par l'Association Départementale pour l'Organisation de la Permanence Des Soins (ADOPDS-2B) [2].

Elles assurent la régulation toute l'année, les samedis, dimanches et jours fériés de 8 heures à 20 heures et le soir de 20 heures à minuit. Le numéro d'appel est le 116 117.

En fonction de son état de santé, le médecin régulateur prendra la décision la plus adaptée à la situation et proposera au patient :

- Un conseil médical.
- Une prescription médicale en lien avec la pharmacie garde.
- L'orientation vers le médecin de garde dans un point fixe de garde.
- Une visite à domicile par le médecin de garde.
- L'orientation vers un service d'accueil des urgences avec envoi d'un vecteur de transport si besoin.
- Le renvoi vers le régulateur de l'aide médicale urgente.
- L'envoi de secours d'urgence pour les urgences vitales.

La rémunération des médecins régulateurs libéraux est de 70 euros par heure [2].

### 2.3.2. Les territoires de PDSA et leurs couvertures

La Corse est découpée en 7 territoires de PDSA, décomposés en 18 subdivisions. Le cahier des charges régional prévoit un renforcement du nombre de médecins ou une augmentation du nombre de territoires en période estivale pour tenir compte des flux touristiques [2] (Annexes 1 et 2).

On dénombre au total 18 lignes de garde par tranche horaire de PDSA.

Tableau : Horaires et répartition des effecteurs selon la période (un effecteur correspond à une ligne de garde) :

	<b>Soirée 20h-00h</b>	<b>Nuit profonde 00h-8h</b>	<b>Samedi 12h-20h</b>	<b>Dimanche et Jours Fériés 8h-20h</b>
<b>Nombre effecteur hors période estivale</b>	13	4	18	18
<b>Effecteur supplémentaire en période estivale</b>	1	3	1 à 3	1 à 3
<b>Total effecteurs</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>19 à 21</b>	<b>19 à 21</b>

L'organisation territoriale est basée sur au moins un point fixe de garde pour les consultations et au moins un effecteur mobile pour les visites [2].

Les médecins de garde peuvent faire le choix de réaliser leur garde au sein de leur cabinet. Ils reçoivent les patients pour des consultations médicales dans leur cabinet ou effectuent des visites au domicile des patients après régulation médicale préalable, selon les besoins de soins et de l'état de santé du patient.

Les médecins de garde peuvent également faire le choix de se regrouper au sein d'une maison médicale garde (MMG).

L'activité en nuit profonde, de minuit à 8 heures, est transférée aux structures hospitalières, exceptée dans les territoires isolés à plus d'une heure d'une structure d'urgence, Service d'Accueil des Urgences (SAU) ou antennes de Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) [2].



Dans ces territoires isolés, l'astreinte en nuit profonde, de minuit à 8 heures, est maintenue et la création du statut de Médecins Collaborateurs du SAMU (MCS) vient suppléer et renforcer le dispositif de PDSA [2].

Dans certain territoire, un transport social peut être mis en place après avis du médecin régulateur afin de faciliter l'accès des patients sans moyen de locomotion aux points fixes de garde [2].

En Corse, il existe [2] :

- Trois MMG :
  - Une MMG installée au sein du Centre Hospitalier de Sartène pour la subdivision du Valinco-Alta Rocca.
  - Une MMG organisée en trois points fixes de garde pour la subdivision du Grand Sud (un situé dans les locaux de la PMI à Porto-Vecchio, un situé dans un centre médical à Bonifacio et un situé au sein du cabinet médical de Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio).
  - Une MMG au sein du Centre Hospitalier d'Ajaccio à proximité des locaux du SAU.
- Huit lignes de SMUR.
- Quatre SAU.
- Une association SOS Médecins 2A.

Depuis Novembre 2010, l'association SOS Médecins 2A, située dans la subdivision du Grand-Ajaccio, participe au tableau de garde pour la prise en charge des DSNP pendant les horaires de PDSA comme effecteur fixe, avec un point fixe de garde pour les consultations situé au sein de l'association. Elle participe également comme effecteur mobile en réalisant, si nécessaire, des visites à domicile pour une partie des communes de la subdivision du Grand-Ajaccio.

L'association est joignable par téléphone au 36 24 ou par le 116 117 qui fait le lien avec le 36 24. Le 36 24 est également interconnecté avec le SAMU-centre 15 par convention.

La rémunération des gardes ne peut être fixé en dessous de 50 euros pour une garde de 4 heures. Elle peut varier selon le territoire et les contraintes géographiques :

- De 20 heures à minuit : 50 euros.
- De minuit à 8 heures : 100 euros.
- Le samedi de 12 heures à 20 heures : 100 euros ou 150 euros.
- Le dimanche et jour férié de 8 heures à 20 heures : 150 euros ou 250 euros.

La rémunération des MCS est réalisée sur une enveloppe spécifique.

### **3. Etat des lieux national de la PDSA en médecine générale**

Le CNOM a mené pour l'année 2019, sa 17<sup>ième</sup> enquête nationale sur l'état des lieux la PDSA en médecine générale [4] auprès de 102 CDOM.

Le bilan de la PDSA en 2019 fait état de plusieurs constats [4].

Le taux de participation des médecins à la PDSA est de 38,1% en 2019 (38,6% en 2018) (Annexe 3). La PDSA est assurée à 89% par des médecins généralistes libéraux installés en cabinet.

La participation des médecins généralistes libéraux en activité régulière à la régulation médicale a légèrement augmenté, passant de 5,1% en 2018 à 5,2% en 2019. Cela est dû à la hausse de la participation de médecins retraités, salariés ou remplaçants (+29%).

L'âge moyen est de 47 ans pour les effecteurs et de 55,4 ans pour les médecins régulateurs.

Les médecins sont majoritairement des hommes : 69% pour les régulateurs et 59% pour les effecteurs. La part des femmes assurant les gardes a augmenté de 1% pour les médecins régulateurs et de 2% pour les effecteurs entre 2018 et 2019.

Le nombre de sites dédiés à l'effectif fixe a augmenté de 2,4% en 2019. Au 31 Décembre 2019, on dénombre 494 MMG et points fixes de garde, soit 10 de plus qu'en 2018. Un grand nombre de territoire ne dispose pas de point fixe de garde, ce qui représente 15% des départements, dont de nombreux territoires en Haute-Corse (Annexe 4), témoignant d'une fragilité d'accès aux soins dans ces territoires.

L'enquête fait le constat d'une réduction de 2,7% du nombre de territoires en soirées la semaine, de 3,5% les week-ends et jours fériés et de 15,3% en nuit profonde.

52% des actes de PDSA étaient réalisés les week-ends et jours fériés, 42% en soirée et seulement 6% en nuit profonde.

En 2019, l'élargissement des horaires de PDSA au samedi matin est effective dans 41 départements pour la régulation médicale téléphonique, et dans 6 départements pour l'effectif. 56% des CDOM dans les départements non concernés par cet élargissement des horaires de PDSA déclarent la souhaiter.

L'organisation de la PDSA est considérée comme satisfaisante pour la majorité des CDOM (70%), mais elle demeure encore très fragile dans un bon nombre de départements.

Cette fragilisation du fonctionnement du dispositif de PDSA s'explique principalement par le manque de médecins généralistes, qu'il soit dû [4] :

- A l'évolution de la démographie médicale : faible densité médicale, le vieillissement des médecins généralistes, la féminisation de la profession.
- Au désengagement des médecins libéraux : le temps de travail non médical, une activité salariée complémentaire, le lieu d'exercice et le trajet professionnel, le syndrome d'épuisement professionnel, la vie de famille, les vacances ou le déficit d'attrait de l'exercice libéral auprès des jeunes médecins.

Des problématiques organisationnelles peuvent également fragiliser le fonctionnement de la PDSA [4] :

- La réduction du nombre de territoires de garde conduisant à des secteurs de gardes plus importants à couvrir et compliquant l'accès aux soins
- Les facteurs géographiques compliquant les déplacements
- Une insuffisance de moyens dédiés à la PDSA
- Le manque d'accompagnement des médecins volontaires

#### **4. Justification**

Le vieillissement de la population générale, l'évolution de la démographie médicale corse et les nouvelles aspirations des jeunes médecins généralistes posent la question essentielle de la continuité des soins en médecine générale en Corse en dehors des horaires de PDSA.

La définition de la PDSA par la loi HPST de 2009 laisse sous-entendre que les médecins généralistes doivent assurer la continuité des soins du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à 12 heures, soit 64 heures par semaine, ce qui ne semble pas être adaptée à la réalité au vu des contraintes quotidiennes qui s'exercent sur leur charge de travail, et donc, sur les horaires d'ouverture des cabinets médicaux.

## 5. Objectif

L'objectif principal est d'étudier la continuité des soins en médecine générale en Corse, en dehors des horaires de PDSA, en analysant le temps de travail hebdomadaire des médecins généralistes libéraux de Corse-du-Sud et de Haute-Corse.

Les objectifs secondaires sont :

- D'analyser les données recueillies en fonction du genre (masculin/féminin), et du lieu d'exercice (Corse-du-Sud/Haute-Corse)
- De réaliser un état des lieux départemental de l'organisation des consultations (Sur et/ou Sans rendez-vous),
- De réaliser un état des lieux de l'offre des soins ambulatoires en fonction des jours de la semaine
- De démontrer qu'une modification de l'organisation de la PDSA permettrait d'évoluer vers une continuité des soins.

# MATERIEL ET METHODE

---

## 1. Type de l'étude

Pour répondre aux objectifs de notre étude, nous avons réalisé une étude quantitative, épidémiologique, observationnelle et transversale. Il s'agit d'une analyse descriptive d'un ensemble de données recueillies à partir du site internet de l'Assurance Maladie, [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr).

## 2. Population de l'étude

La population de l'étude est représentée par l'ensemble des médecins généralistes libéraux exerçant dans les deux départements de la région Corse.

A été inclus dans notre étude l'ensemble des médecins généralistes libéraux des deux départements de la région Corse ayant déclaré les horaires d'ouverture de leur cabinet, en dehors des horaires de PDSA, sur le site internet de l'Assurance Maladie.

Les critères d'exclusion sont :

- Les médecins généralistes n'ayant pas déclaré les horaires d'ouverture de leur cabinet.
- Les médecins généralistes exerçant dans plusieurs communes, apparaissant à plusieurs reprises dans notre recherche.
- Les médecins généralistes ayant un exercice particulier exclusif (angiologie, acupuncture, mésothérapie, gynécologie médicale, médecine du sport).
- Les médecins généralistes ayant une activité salariée complémentaire (hôpital, clinique, maison de retraite, établissement de soins de suite et de rééducation).

### **3. Critères de jugement**

Le critère de jugement principal est le nombre d'heures hebdomadaires ouvertes à la consultation, du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à 12 heures, déclarées par les médecins généralistes corses.

Les critères de jugement secondaires sont :

- L'ouverture ou non des cabinets médicaux de 8 heures à 20 heures tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.
- Le nombre de demi-journées ouvertes à la consultation par semaine.
- Les demi-journées les moins ouvertes à la consultation.
- Le nombre de journées fermées à la consultation par semaine, en précisant laquelle ou lesquelles.
- Le type de consultation : sur et/ou sans rendez-vous.
- L'ouverture continue ou discontinue des cabinets médicaux, du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à 12 heures, en analysant le profil quotidien des horaires d'ouverture des cabinets par tranche horaire de 30 minutes.

### **4. Méthodologie de l'étude**

Depuis 2012, le site internet de l'Assurance Maladie, [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr), met à disposition des médecins généralistes un outil de saisie leur permettant de déclarer des informations concernant l'organisation de leur cabinet. Ces informations, destinées aux patients, sont présentées sur leurs fiches descriptives, disponibles sur le site internet [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr).

Les données de notre étude ont été recueillies à partir des fiches descriptives de chaque médecin généraliste des deux départements de la région Corse.



#### 4.1. Recueil de données

Le recueil de données a été réalisé par un seul investigateur, du 18 Novembre 2020 au 15 Janvier 2021.

Nous avons réalisé la recherche suivante sur le site internet [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr) :

- « Recherche d'un professionnel de santé »
- Profession : « Médecin généraliste »
- Les critères par défaut n'ont pas été modifiés. L'option « indifférent » a été conservée pour les critères : « Type d'honoraires », « Carte vitale » et « Femme/Homme ».
- Où : « Corse-du-Sud » puis « Haute-Corse », en décochant la case « à proximité de » pour bien limiter la recherche à chaque département.

Nous avons recueilli, pour chaque médecin généraliste inclus dans notre étude (annexes 5 et 6) :

- Nom et prénom.
- Sexe.
- Commune d'exercice.
- Nombre d'heures déclarées ouvertes à la consultation de 8 heures à 20 heures en semaine et de 8 heures à 12 heures le samedi.
- Ouverture continue du cabinet de 8 heures à 20 heures en semaine (OUI/NON).
- Nombre de demi-journées par semaine ouvertes aux consultations
- La/les demi-journée(s) de la semaine la/les moins ouverte(s) aux consultations.
- Nombre de journées par semaine fermées aux consultations, en précisant la/les journée(s) fermée(s) au consultations.
- Type de consultations : Sur rendez-vous exclusivement (OUI/NON), Sans rendez-vous exclusivement (OUI/ NON) et Sur ET Sans rendez-vous (OUI/NON).
- Le profil quotidien d'horaire d'ouverture des cabinets, par tranche horaire de 30 minutes, du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à 12 heures.

Les horaires théoriques d'ouverture des cabinets médicaux de ville sont les horaires en dehors des horaires de PDSA, soit :

- Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures.
- Le samedi de 8 heures à 12 heures.

Les tranches horaires de « visites à domicile » ont été comptabilisées comme des horaires de consultations. En effet, même si le médecin n'est pas présent à son cabinet, il est disponible pour ses patients.

Nous avons découpé la semaine en 11 demi-journées de consultations :

- Lundi Matin : 8h-14h / Lundi Après-Midi : 14h-20h
- Mardi Matin : 8h-14h / Mardi Après-Midi : 14h-20h
- Mercredi Matin : 8h-14h / Mercredi Après-Midi : 14h-20h
- Jeudi Matin : 8h-14h / Jeudi Après-Midi : 14h-20h
- Vendredi Matin : 8h-14h / Vendredi Après-Midi : 14h-20h
- Samedi Matin : 8h-12h.

Enfin, pour chaque médecin généraliste, nous avons recueilli les horaires d'ouverture de son cabinet par tranche de demi-heures, pour chaque jour de la semaine jusqu'au samedi midi.

## **4.2. Exploitation des données**

L'ensemble de données a été répertorié dans le logiciel Excel, à l'aide du tableur et par critère de jugement.

Ce même logiciel a permis de réaliser une analyse univariée des données quantitatives.

# RESULTATS

---

## 1. Caractéristiques de la population

En **Corse-du-Sud**, notre recherche sur le site [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr) retrouve 159 résultats pour « médecin généraliste » (MG). Seuls 120 MG ont déclaré les horaires d'ouverture de leur cabinet.

49 MG, soit 31% des MG, ont été exclus de l'étude : 39 MG n'ayant pas déclaré les horaires d'ouverture de leur cabinet, 2 MG exerçant dans deux communes et apparaissant à deux reprises dans notre recherche, 5 MG ayant un exercice particulier exclusif (médecine du sport, angiologie, gynécologie médicale) et 1 MG exerçant en clinique.

En **Haute-Corse**, notre recherche sur le site [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr) retrouve 186 MG. Seuls 132 MG ont déclaré les horaires d'ouverture de leur cabinet.

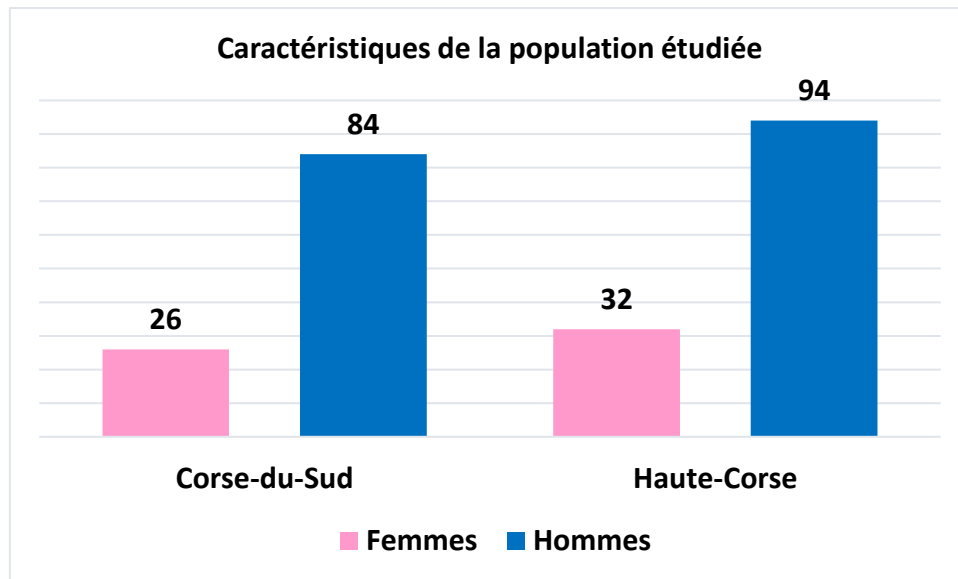
60 MG, soit 32% des MG, ont été exclus de l'étude : 54 MG n'ayant pas déclaré les horaires d'ouverture de leur cabinet, 1 MG exerçant dans deux communes et apparaissant à deux reprises dans notre recherche, 3 MG ayant un exercice particulier exclusif (angiologie, médecine du sport) et 1 MG exerçant en clinique.

Notre étude a donc été réalisée sur **110 MG** de Corse-du-Sud et **126 MG** de Haute-Corse ayant déclaré les horaires d'ouverture de leur cabinet, soit **236 MG**.

Au total, **109 MG**, soit 32% de l'ensemble des MG, ont été exclus de notre étude.

La majorité des MG sont des hommes. On dénombre :

- 84 hommes (76%) et 26 femmes (24%) en Corse-du-Sud
- 94 hommes (75%) et 32 femmes (25%) en Haute-Corse.



## 2. Présentation des résultats

### 2.1. Critère de jugement principal

Le nombre d'heures ouvertes à la consultation hors horaires de PDSA par MG est une variable quantitative continue que l'on décrit par sa moyenne, sa médiane et son mode.

*Tableau 1 : Description du critère de jugement principal*

Heures ouvertes à la consultation par semaine hors horaires PDSA		
	Corse-du-Sud	Haute-Corse
<b>Moyenne</b>	<b>32</b>	<b>32</b>
<b>Médiane</b>	30	30
<b>Mode</b>	30	20

Les MG déclarent ouvrir leur cabinet en moyenne **32 heures par semaine** dans les deux départements.

En **Corse-du-Sud**, aucun MG ne déclare ouvrir leur cabinet 64 heures par semaine. Seul 1 MG déclare ouvrir son cabinet plus de 60 heures par semaine (63 heures par semaine).

En **Haute-Corse**, seulement **5** MG, soit **4%** des MG de l'étude, déclarent ouvrir leur cabinet 64 heures par semaine.

## 2.2. Critères de jugement secondaires

### 2.2.1. Les MG consultent-ils tous les jours de la semaine de 8h à 20h ?

En **Corse-du-Sud**, **1** MG déclare consulter de 8h à 20h en semaine du lundi au vendredi. 109 MG ne consultent donc pas aux horaires d'ouverture théoriques des cabinets médicaux.

En **Haute-Corse**, seuls **7** MG (**5%**) déclarent consulter de 8h à 20h en semaine du lundi au vendredi. 119 MG soit 95% des MG ne consultent donc pas aux horaires d'ouverture théoriques des cabinets médicaux.

	Effectif de médecins Corse-du-Sud (n=110)	Effectif de médecins Haute-Corse (n=126)
<b>Consultations de 8h-20h</b>		
Oui	1	7
Non	109	119

### 2.2.2. Combien de demi-journées par semaine les MG déclarent-ils consulter ?

Pour notre étude, nous avons considéré que toute demi-journée comprenant au moins une tranche horaire de consultations était ouverte aux consultations.

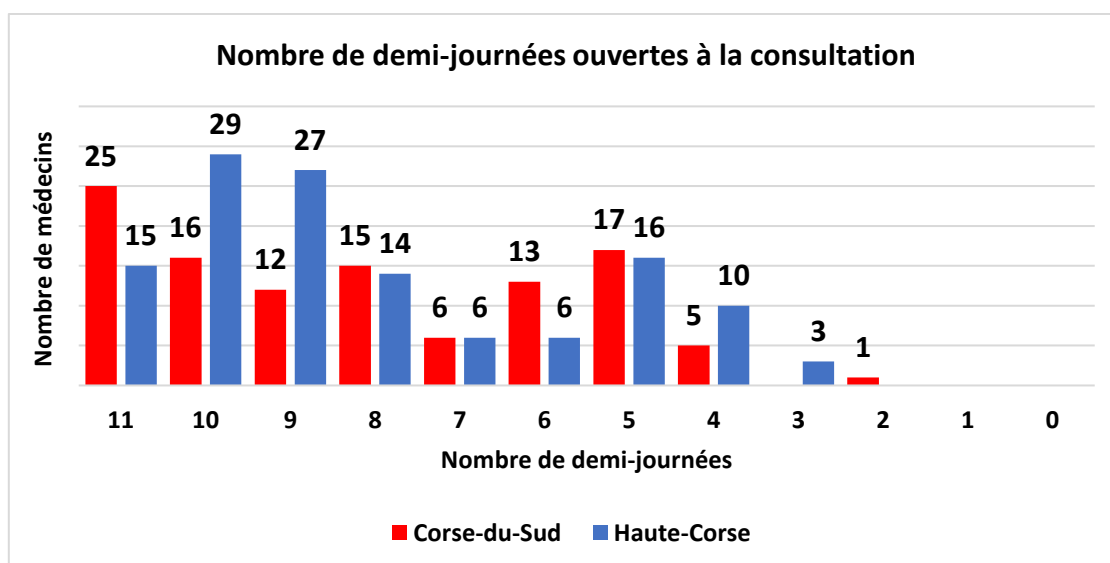
En **Corse-du-Sud**, les MG déclarent consulter **en moyenne 8 demi-journées (DJ)** par semaine.

- **68** MG, soit **63%** des MG déclarent consulter au moins **8** DJ par semaine.
- **25** MG (**23%**) déclarent consulter les **11** DJ de la semaine.
- 16 MG (15%) déclarent consulter 10 DJ par semaine.
- 12 MG (11%) déclarent consulter 9 DJ par semaine.
- 15 MG (14%) déclarent consulter 8 DJ par semaine.
- 6 MG (5%) déclare consulter 7 DJ par semaine.
- 13 MG (12%) déclarent consulter 6 DJ par semaine.
- 17 MG (15%) déclarent consulter 5 DJ par semaine.
- 5 MG (4%) déclare consulter 4 DJ par semaine.
- 1 MG déclare consulter moins de 4 DJ par semaine.

En **Haute-Corse**, les MG déclarent consulter en moyenne 8 demi-journées (DJ) par semaine.

- **85** MG, soit **67%** des MG déclarent consulter au moins **8** DJ par semaine.
- **15** MG (**12%**) déclarent consulter les **11** DJ de la semaine.
- 29 MG (23%) déclarent consulter 10 DJ par semaine.
- 27 MG (21%) déclarent consulter 9 DJ par semaine.
- 14 MG (11%) déclarent consulter 8 DJ par semaine.
- 6 MG (5%) déclarent consulter 7 DJ par semaine.
- 6 MG (5%) déclarent consulter 6 DJ par semaine.
- 16 MG (13%) déclarent consulter 5 DJ par semaine.
- 10 MG (8%) déclare consulter 4 DJ par semaine.
- 3 MG (2%) déclarent consulter moins de 4 DJ par semaine.

	11 DJ	10 DJ	9 DJ	8 DJ	7 DJ	6 DJ	5 DJ	4 DJ	Moyenne
<b>Corse-du-Sud</b>	23%	15%	11%	14%	5%	12%	15%	4%	<b>8 DJ / semaine</b>
<b>Haute-Corse</b>	12%	23%	21%	11%	5%	5%	13%	8%	<b>8 DJ / semaine</b>



### 2.2.3. Quelles demi-journées de la semaine les MG déclarent-ils consulter le moins ?

En **Corse-du-Sud**, la DJ où les MG déclarent le moins travailler est le **samedi matin**. Cela concerne **53%** des MG, dont 50% des MG femmes.

La DJ en semaine où les MG déclarent consulter le moins est le **mercredi après-midi (AM)** : 38 MG (soit **35%**) déclarent ne pas consulter le mercredi AM, dont 9 MG femmes (soit 35% des MG femmes).

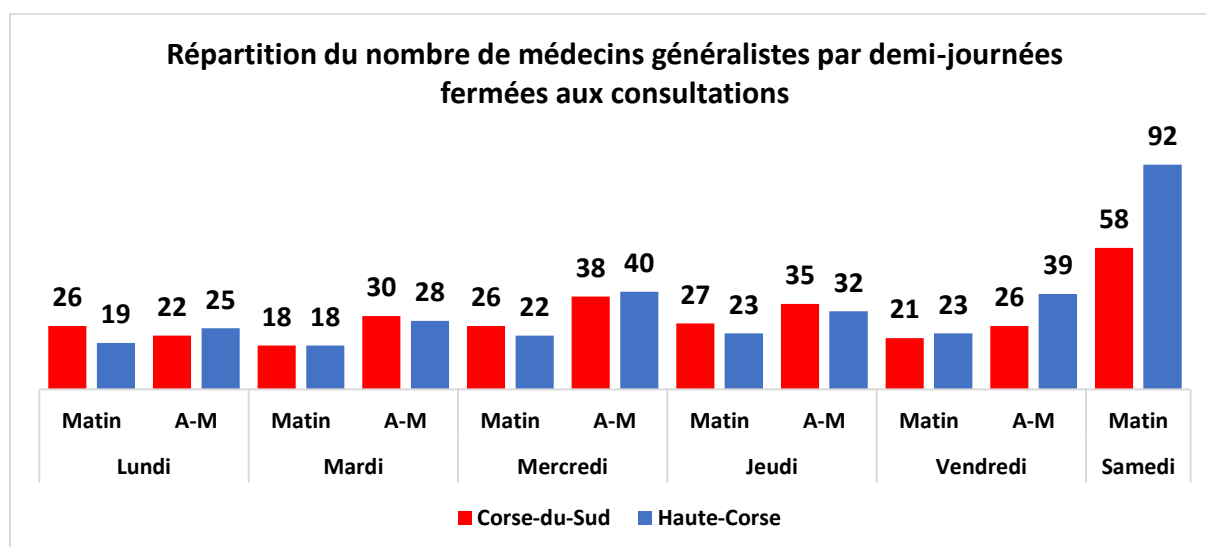
35 MG, soit 32% des MG, déclarent ne pas consulter le jeudi AM.

En **Haute-Corse**, la DJ où les MG déclarent le moins travailler est le **samedi matin**. Cela concerne **73%** des MG, dont 75% des MG femmes.

La DJ en semaine où les MG déclarent consulter le moins est le **mercredi AM** : 40 MG (soit **32%**) déclarent ne pas consulter le mercredi AM, dont 16 MG femmes (soit 50% des MG femmes).

39 MG, soit 31% des MG, déclarent ne pas consulter le vendredi AM.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Corse-du-Sud</b>	<b>Matin</b>	24%	16%	24%	25%	19%	<b>53%</b>
	<b>AM</b>	20%	27%	<b>35%</b>	32%	24%	
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Haute-Corse</b>	<b>Matin</b>	15%	14%	17%	18%	18%	<b>73%</b>
	<b>AM</b>	20%	22%	<b>32%</b>	25%	31%	





## 2.2.4. Combien de jours par semaine les MG déclarent-ils ne pas consulter ?

Pour notre étude, nous avons considéré que toute journée comprenant au moins une tranche horaire de consultations était ouverte aux consultations.

### En Corse-du-Sud,

- 86 MG, soit **78%** des MG déclarent consulter tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.
- 15 MG (**14%**) déclarent fermer leurs consultations **1** jour par semaine.
- 7 (6%) MG déclarent fermer leurs consultations 2 jours par semaine.
- 2 MG déclarent fermer ses consultations 3 jours par semaine.
- Aucun MG ne déclare fermer ses consultations plus de 3 jours par semaine.

### En Haute-Corse,

- 92 MG, soit **73%** des MG, déclarent consulter tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.
- 25 MG (**20%**) déclarent fermer leurs consultations **1** jour par semaine.
- 5 MG (4%) déclarent fermer leurs consultations 2 jours par semaine.
- 3 MG déclarent fermer ses consultations 3 jours par semaine.
- 1 MG déclarent fermer ses consultations 4 jours par semaine.

Nombre de journées fermées aux consultations	Nombre de médecins	Nombre de médecin
	Corse-du-Sud (n=110)	Haute-Corse (n=126)
<b>0</b>	<b>86</b>	<b>92</b>
<b>1</b>	<b>15</b>	<b>25</b>
2	7	5
3	2	3
4	0	1
5	0	0

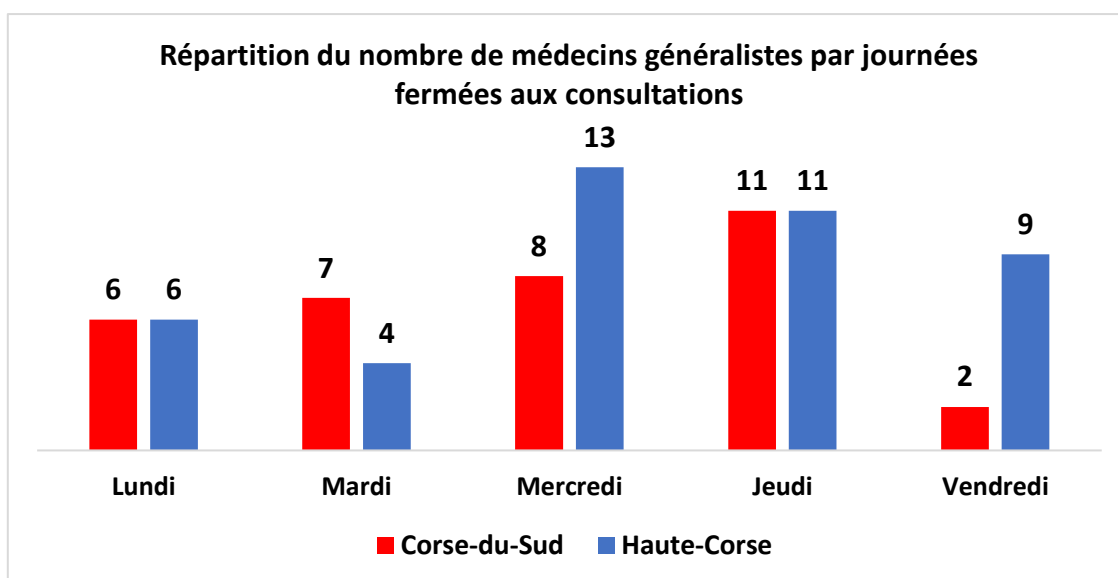
## 2.2.5. Quel(s) jour(s) de la semaine les MG déclarent-ils consulter le moins ?

### En Corse-du-Sud,

- Le jour de la semaine où les MG déclarent consulter le **moins** est le **jeudi** : 11 MG (**10%**) déclarent ne pas consulter le jeudi. 8 MG (7%) déclarent ne pas consulter le jeudi.
- Le jour de la semaine où l'on trouve le plus grand nombre de cabinets ouverts à la consultation est le **vendredi** : 108 MG (**98%**).

### En Haute-Corse,

- Le jour de la semaine où les MG déclarent consulter le **moins** est le **mercredi** : 13 MG (**10%**) déclarent ne pas consulter le mercredi. 11 MG (9%) déclarent ne pas consulter le jeudi.
- Le jour de la semaine où l'on trouve le plus grand nombre de cabinets ouverts à la consultation est le **mardi** : 122 MG (**97%**).



## 2.2.6. Les MG déclarent-ils consulter SUR et/ou SANS rendez-vous ?

### En Corse-du-Sud,

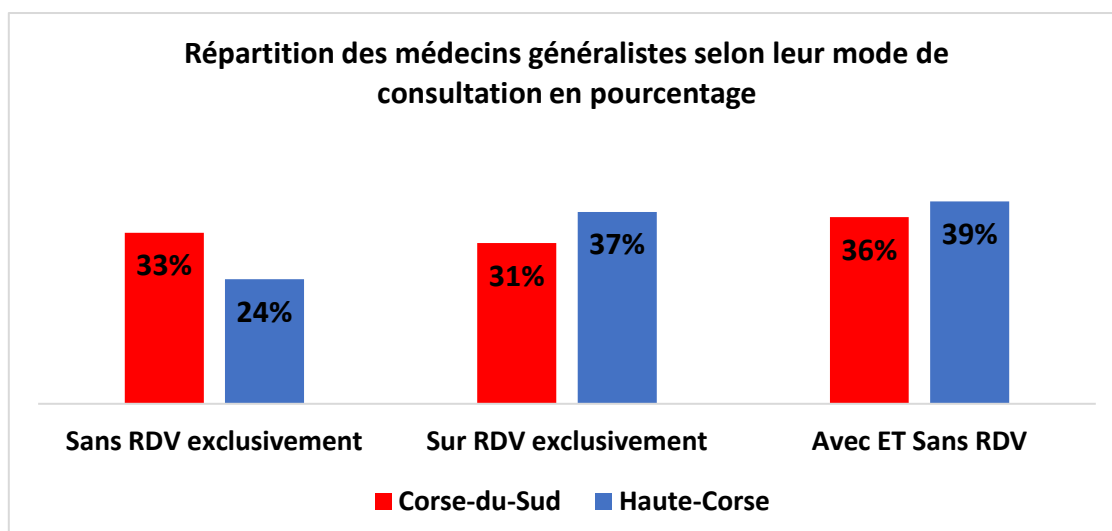
- 34 MG (**31%**) déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement.
- 42% des MG femmes déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement, contre 27% des MG hommes.
- 36 MG (**33%**) déclarent consulter sans rendez-vous exclusivement, dont 5 MG sont des femmes, soit 20% des MG femmes, contre 31 MG hommes (37%).

### En Haute-Corse,

- 47 MG (**37%**) déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement.
- 60% des MG femmes déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement, contre 31% des MG hommes.
- 30 MG (**24%**) déclarent consulter sans rendez-vous exclusivement dont seules 2 MG femmes, soit 6% des MG femmes, contre 28 MG hommes, soit 30%.

		Sur RDV exclusivement	Sans RDV exclusivement	Avec et sans RDV
<b>Corse-du- Sud</b>	<b>Femmes</b>	11 (42%)	5 (20%)	10 (38%)
	<b>Hommes</b>	23 (27%)	31 (37%)	30 (36%)

		Sur RDV exclusivement	Sans RDV exclusivement	Avec et sans RDV
<b>Haute- Corse</b>	<b>Femmes</b>	19 (60%)	2 (6%)	11 (34%)
	<b>Hommes</b>	28 (30%)	28 (30%)	38 (40%)



### 2.2.7. Les MG déclarent-ils consulter de façon continue ou discontinue au cours d'une journée ?

#### En Corse-du-Sud,

- 12% des MG déclarent commencer leurs consultations à 8h.
- De 8h à 9h, du lundi au vendredi, on retrouve 23% des cabinets ouverts.
- Il faut attendre **9h** du matin pour que plus de 50% des MG soient ouverts.
- 64% des MG déclarent fermer les consultations à midi.
- En moyenne, 29% des MG ouverts aux consultations entre 12h et 14h.
- Il faut attendre **15h** pour retrouver au moins 50% des MG ouverts aux consultations.
- Plus de 50% déclarent fermer les consultations à partir de **18h30**.
- De 19h à 20h, on retrouve 12% des cabinets ouverts aux consultations.
- 10% des MG déclarent fermer les consultations à 20h.
- De 8h à 14h (demi-journée Matin) du lundi au vendredi, en moyenne 51% des MG sont ouverts aux consultations.
- De 14h à 20h (demi-journée Après-Midi), en moyenne 48% des MG sont ouverts aux consultations.
- Le samedi matin de 8h à 12h, 34% des MG en moyenne sont ouverts aux consultations.

## En Haute-Corse,

- 24% des MG déclarent commencer leurs consultations à 8h.
- De 8h à 9h, du lundi au vendredi, on retrouve 37% des cabinets ouverts.
- Il faut attendre **9h** du matin pour que plus de 50% des MG soient ouverts.
- 67% des MG déclarent fermer les consultations à midi.
- En moyenne, 27% des MG ouverts aux consultations entre 12h et 14h.
- Il faut attendre **14h30** pour retrouver au moins 50% des MG ouverts aux consultations.
- Plus de 50% déclarent fermer les consultations à partir de **18h**.
- De 19h à 20h, on retrouve 13% des cabinets ouverts aux consultations.
- 11% des MG déclarent fermés les consultations à 20h.
- De 8h à 14h (demi-journée Matin) du lundi au vendredi, en moyenne 53% des MG sont ouverts aux consultations.
- De 14h à 20h (demi-journée Après-Midi), en moyenne 49% des MG sont ouverts aux consultations.
- Le samedi matin de 8h à 12h, 24% des MG en moyenne sont ouverts aux consultations.

*Tableau et graphique représentant le profil quotidien d'horaires d'ouverture des cabinets en Corse-du-Sud.*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	MOYENNE
<b>8H-8H30</b>	14%	15%	13%	12%	12%	5%	<b>12%</b>
<b>8H30-9H</b>	31%	34%	26%	28%	31%	15%	<b>28%</b>
<b>9H-9H30</b>	73%	77%	70%	69%	76%	39%	<b>67%</b>
<b>9H30-10H</b>	74%	79%	73%	70%	78%	40%	<b>69%</b>
<b>10H-10H30</b>	76%	84%	76%	75%	81%	44%	<b>73%</b>
<b>10H30-11H</b>	75%	83%	75%	74%	81%	44%	<b>72%</b>
<b>11H-11H30</b>	73%	80%	74%	74%	78%	44%	<b>71%</b>
<b>11H30-12H</b>	70%	77%	73%	72%	75%	40%	<b>68%</b>
<b>12H-12H30</b>	34%	34%	38%	35%	39%		<b>36%</b>
<b>12H30-13H</b>	27%	27%	35%	30%	30%		<b>30%</b>
<b>13H-13H30</b>	24%	22%	27%	23%	24%		<b>24%</b>
<b>13H30-14H</b>	29%	24%	29%	25%	27%		<b>27%</b>
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	MOYENNE
<b>14H-14H30</b>	49%	38%	39%	38%	45%		<b>42%</b>
<b>14H30-15H</b>	56%	44%	45%	43%	50%		<b>48%</b>
<b>15H-15H30</b>	65%	52%	50%	50%	56%		<b>55%</b>
<b>15H30-16H</b>	67%	58%	52%	55%	60%		<b>58%</b>
<b>16H-16H30</b>	72%	66%	62%	62%	69%		<b>66%</b>
<b>16H30-17H</b>	71%	67%	62%	62%	68%		<b>66%</b>
<b>17H-17H30</b>	74%	69%	62%	62%	70%		<b>67%</b>
<b>17H30-18H</b>	70%	67%	59%	58%	66%		<b>64%</b>
<b>18H-18H30</b>	55%	54%	46%	45%	50%		<b>50%</b>
<b>18H30-19H</b>	40%	40%	30%	35%	38%		<b>37%</b>
<b>19H-19H30</b>	17%	15%	9%	12%	17%		<b>14%</b>
<b>19H30-20H</b>	14%	10%	5%	7%	15%		<b>10%</b>

### Profil des horaires d'ouverture des consultations des médecins généralistes entre 8 heures et 20 heures en Corse-du-Sud

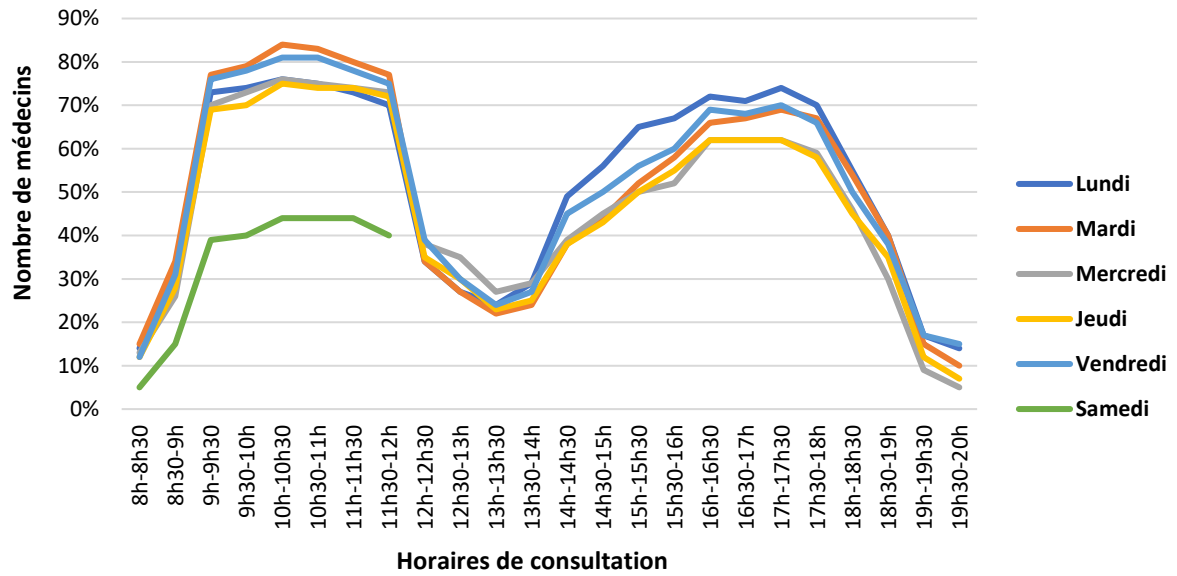
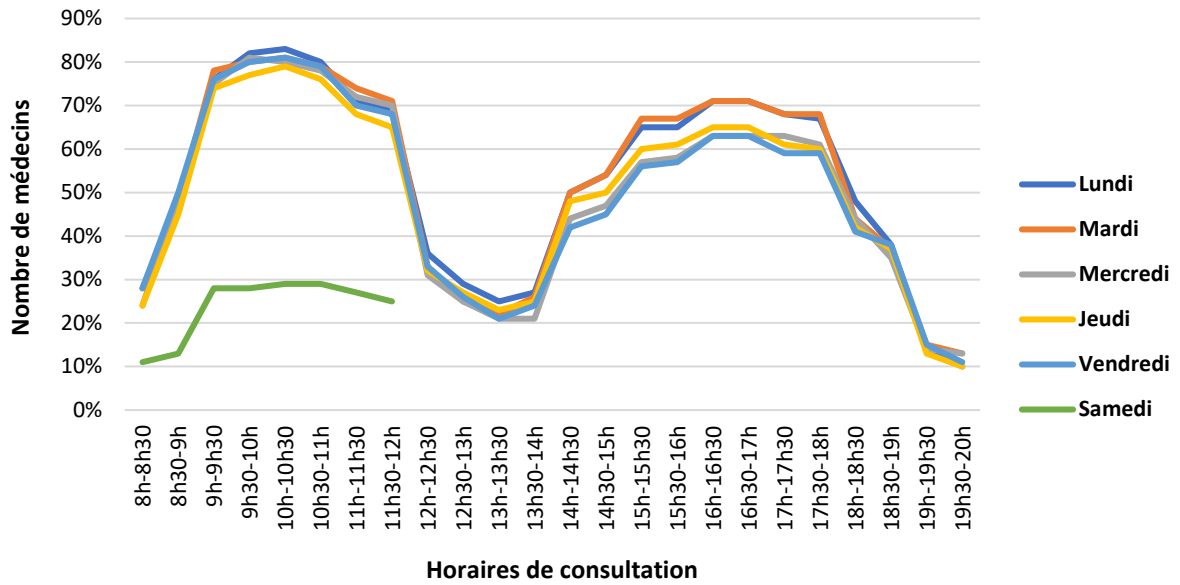


Tableau et graphique représentant le profil quotidien d'horaires d'ouverture des cabinets en Haute-Corse.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	MOYENNE
<b>8H-8H30</b>	28%	24%	28%	24%	28%	11%	<b>24%</b>
<b>8H30-9H</b>	48%	48%	48%	45%	50%	13%	<b>42%</b>
<b>9H-9H30</b>	76%	78%	75%	74%	76%	28%	<b>68%</b>
<b>9H30-10H</b>	82%	80%	81%	77%	80%	28%	<b>71%</b>
<b>10H-10H30</b>	83%	81%	80%	79%	81%	29%	<b>72%</b>
<b>10H30-11H</b>	80%	79%	78%	76%	79%	29%	<b>70%</b>
<b>11H-11H30</b>	71%	74%	72%	68%	70%	27%	<b>64%</b>
<b>11H30-12H</b>	69%	71%	70%	65%	68%	25%	<b>61%</b>
<b>12H-12H30</b>	36%	33%	31%	32%	33%		<b>33%</b>
<b>12H30-13H</b>	29%	25%	25%	27%	26%		<b>26%</b>
<b>13H-13H30</b>	25%	22%	21%	23%	21%		<b>22%</b>
<b>13H30-14H</b>	27%	26%	21%	25%	24%		<b>25%</b>
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	MOYENNE
<b>14H-14H30</b>	50%	50%	44%	48%	42%		<b>47%</b>
<b>14H30-15H</b>	54%	54%	47%	50%	45%		<b>50%</b>
<b>15H-15H30</b>	65%	67%	57%	60%	56%		<b>61%</b>
<b>15H30-16H</b>	65%	67%	58%	61%	57%		<b>62%</b>
<b>16H-16H30</b>	71%	71%	63%	65%	63%		<b>67%</b>
<b>16H30-17H</b>	71%	71%	63%	65%	63%		<b>67%</b>
<b>17H-17H30</b>	68%	68%	63%	61%	59%		<b>64%</b>
<b>17H30-18H</b>	67%	68%	61%	60%	59%		<b>63%</b>
<b>18H-18H30</b>	48%	44%	44%	42%	41%		<b>44%</b>
<b>18H30-19H</b>	38%	37%	35%	37%	38%		<b>37%</b>
<b>19H-19H30</b>	14%	15%	14%	13%	15%		<b>14%</b>
<b>19H30-20H</b>	10%	13%	13%	10%	11%		<b>11%</b>



### Profil des horaires d'ouverture des consultations des médecins généralistes entre 8 heures et 20 heures en Haute-Corse



# DISCUSSION

---

## 1. Etat des lieux et contrastes entre la Corse-du-Sud et la Haute-Corse

Dans notre étude, les médecins généralistes libéraux de la région Corse déclarent ouvrir leurs consultations en moyenne **32 heures par semaine**, soit en moyenne **6 heures et 24 minutes** par jour pour une semaine de cinq jours, réparties en moyenne sur **8 demi-journées par semaine**.

### En Corse-du-Sud,

- Aucun n'a déclaré travailler 64 heures par semaine.
- Un médecin généraliste déclare consulter 63 heures par semaine.
- Un seul médecin généraliste a déclaré ouvrir ses consultations tous les jours, du lundi au vendredi, de 8 heures à 20 heures.
- 78% déclarent consulter tous les jours du lundi au vendredi.
- 14% déclarent fermer leurs cabinets une journée par semaine.
- 23% déclarent consulter les 11 demi-journées par semaine.
- 63% déclarent consulter au moins 8 demi-journées par semaine.
- 12% ouvrent leurs consultations à 8h et 10% des médecins généralistes ferment leurs consultations à 20 heures.
- Le jour le plus travaillé est le vendredi et le jour le moins travaillé est le jeudi.
- La demi-journée la moins travaillée est le samedi matin : 47% des médecins généralistes déclarent ouvrir leurs consultations le samedi matin.
- 31% des médecins généralistes déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement et 33% sans rendez-vous exclusivement.
- 42% des médecins généralistes femmes déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement (contre 27% des hommes) et 20% des femmes déclarent consulter sans rendez-vous exclusivement (contre 37% des hommes).

## **En Haute-Corse,**

- 5 médecins généralistes, soit 4% de l'ensemble des médecins généralistes en Haute-Corse, ont déclaré travailler 64 heures par semaine.
- 7 médecins généralistes, soit 5% de l'ensemble des médecins généralistes, ont déclaré ouvrir leurs consultations de 8 heures à 20 heures tous les jours, du lundi au vendredi.
- 73% déclarent consulter tous les jours du lundi au vendredi.
- 20% déclarent fermer leurs cabinets une journée par semaine.
- 12% déclarent consulter les 11 demi-journées par semaine.
- 67% déclarent consulter au moins 8 demi-journées par semaine.
- 24% ouvrent leurs consultations à 8h et 11% des médecins généralistes ferment leurs consultations à 20h.
- Le jour le plus travaillé est le mardi et le jour le moins travaillé est le mercredi.
- La demi-journée la moins travaillée est le samedi matin : seulement 27% des médecins généralistes déclarent ouvrir leurs consultations le samedi matin.
- 37% des médecins généralistes déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement et 24% sans rendez-vous exclusivement.
- 60% des médecins généralistes femmes déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement (contre 30% des hommes) et seules 6% femmes déclarent consulter sans rendez-vous exclusivement (contre 30% des hommes).

Les médecins généralistes en Haute-Corse sont plus nombreux à déclarer ne pas consulter le samedi matin, 73% contre 53% en Corse-du-Sud, et sont plus nombreux à déclarer consulter sur rendez-vous exclusivement, 37% contre 31% en Corse-du-Sud.

Les médecins généralistes en Haute-Corse exercent une médecine plus « programmée » que leurs confrères en Corse-du-Sud, et plus particulièrement les médecins généralistes femmes. 75% des MG femmes en Haute-Corse déclarent ne pas consulter le samedi matin et 60% des MG femmes en Haute-Corse déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement.

Cela laisse peu de place pour la prise en charge des DSNP des patients, qui modifierait leurs emplois du temps et donc, leur charge de travail quotidienne.

## 2. Constat d'une discontinuité des soins

Selon le découpage horaire des horaires de PDSA fixés par la Loi HPST, les médecins généralistes libéraux doivent assurer la continuité des soins ambulatoires du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à midi, soit 64 heures par semaine.

Si peu de médecins généralistes de la région déclarent consulter de façon continue sur ces horaires, seulement 5 sur 236 médecins généralistes corses inclus dans notre étude, soit 2% de l'ensemble des médecins généralistes de l'étude, les autres déclarent consulter en moyenne 32 heures par semaine, soit en moyenne 6 heures et 24 minutes par jour pour une semaine de cinq jours, réparties sur 8 demi-journées par semaine.

Concernant les journées et demi-journées travaillées,

- 75,5% des médecins généralistes déclarent consulter du lundi au vendredi et 17% déclarent fermé leurs consultations une journée par semaine.
- Les journées les moins travaillées sont les mercredis et jeudis.
- 65% déclarent consulter au moins 8 demi-journées par semaine.
- 17,5% des médecins généralistes déclarent consulter les 11 demi-journées de la semaine, et environ 19% d'entre eux déclarent consulter 10 demi-journées par semaine.
- Les demi-journées les moins travaillées sont les samedi matin (63% des médecins généralistes) et les mercredis après-midi (33,5% des médecins généralistes).

Concernant les horaires d'ouverture,

- Seulement 3% de l'ensemble des médecins généralistes en Corse (8 médecins généralistes sur 236) déclarent travailler de façon continue de 8 heures à 20 heures du lundi au vendredi.
- Les horaires les moins travaillés sont les horaires extrêmes de la journée. On retrouve en moyenne 30% des cabinets ouverts entre 8 heures et 9 heures,

28% des cabinets ouverts entre 12 heures et 14 heures, et 12,5% des cabinets ouverts entre 19 heures et 20 heures.

- 18% des médecins généralistes déclarent ouvrir leur cabinet à 8 heures et 10,5% déclarent fermer leur cabinet à 20 heures.
- Il faut attendre 9 heures du matin pour que plus de 50% des MG soient ouverts aux consultations.
- 65,5 % des médecins déclarent fermer leurs consultations à partir de midi.
- Il faut attendre 14h45 pour retrouver au moins 50% des cabinets ouverts aux consultations.
- Plus de 50% des médecins généralistes déclarent fermer les consultations à partir de 18h15.
- Le samedi matin, 29% des médecins généralistes sont ouverts de 8 heures à 12 heures.

Concernant le type de consultations,

- 34% des médecins généralistes déclarent consulter sur rendez-vous exclusivement (31% en Corse-du-Sud et 37% en Haute-Corse). On retrouve essentiellement des femmes. En effet, 51% d'entre elles exercent sur rendez-vous exclusivement, contre 28,5% des hommes.
- 28,5% des médecins généralistes déclarent consulter sans rendez-vous exclusivement (33% en Corse-du-Sud contre 24% en Haute-Corse). On retrouve essentiellement des hommes. En effet, 33,5% d'entre eux exercent sans rendez-vous exclusivement, contre 13% des femmes.

Les horaires de consultation sur rendez-vous exclusivement permettent aux médecins généralistes de consulter sur des horaires fixes et de se libérer d'une partie des contraintes engendrées par la demande de soins non programmés.

La nécessité d'une prise de rendez-vous demande aux patients d'anticiper la demande de soins, ce qui laisse peu de place à la demande de soins non programmés.

L'aménagement de la vie professionnelle des médecins généralistes semble se faire au profit d'une qualité de vie personnelle au détriment d'une offre de soins idéale, qui serait continue et adaptée aux horaires auxquels un patient pourrait demander une consultation.

L'ensemble des résultats met en évidence une discontinuité des soins en médecine générale en Corse, en dehors des horaires de PDSA.

### 3. Etude de l'offre de soins en Corse

Concernant la démographie médicale, la Corse recense 447 médecins généralistes en activité régulière [5]. La densité médicale et l'effectif médical des médecins généralistes en activité régulière ont diminué ces dernières années [5]. Près de 290 médecins généralistes (64%) exercent une activité libérale ou mixte : 56% de médecins généralistes ont une activité libérale, 8% ont une activité mixte et 36% ont une activité salariée. La densité moyenne des médecins généralistes libéraux en activité régulière a augmenté de 1% entre 2018-2019 [6]. Elle avait baissé de 2% entre 2017 et 2018 [8].

Concernant l'exercice coordonné, il est peu développé. Fin 2019, la Corse compte cinq Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) opérationnelles [10]. La première MSP a été créée en janvier 2014 dans la commune de Calenzana en Balagne (Haute-Corse). Quelques mois plus tard, la MSP de San Nicolao (Haute-Corse) a été créée, ainsi qu'un pôle de santé pluridisciplinaire dans le village de Cargèse (Corse-du-Sud). Puis en 2019, la MSP de l'Alta Rocca (Corse-du-Sud) et celle de l'Île Rousse (Haute-Corse) ont ouvert leurs portes [10]. Les MSP apparaissent comme un outil adapté pour attirer de jeunes médecins qui souhaitent travailler en équipe élargie et coordonnée et pour couvrir les besoins de la population des territoires les plus fragiles. La MSP de San Nicolao a favorisé l'installation d'un jeune médecin généraliste ayant bénéficié d'un contrat de praticien territorial de médecine générale.

Pour assurer la réponse aux DNSP en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux, trois MMG en Corse-du-Sud s'inscrivent dans le schéma organisationnel de la PDSA. Elles assurent des consultations médicales non programmées les soirs de 20 heures à minuit, les week-end et les jours fériés de 8 heures à 20 heures [10]. L'association « SOS Médecins » située dans le Grand Ajaccio en Corse-du-Sud assure également la prise en charge des DSNP en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux par des consultations et des visites à domicile sur les horaires de PDSA [12].

D'autres projets de MSP sont en attente. L'offre de soins de premiers recours doit également intégrer une équipe de soins primaires (ESP) et une MMG en Haute-Corse afin de renforcer le dispositif de PDSA [15] (Annexe 7).

En Corse, le taux moyen global de recours à un médecin généraliste est de 70% contre 85% en France. Le recours au soin libéral est influencé par l'offre de soins [12].

La Corse possède une offre de soins satisfaisante. Elle est la 8ème région de France la mieux dotée en densité de médecins généralistes libéraux [15].

Une analyse de la démographie médicale met en évidence une situation préoccupante dans bon nombre de territoires de l'île, notamment en milieu rural [15].

La démographie médicale corse est vieillissante. On constate une progression importante du nombre de médecins généralistes âgés. La moyenne d'âge des médecins généralistes était de 51,9 ans en Corse, contre 50,1 ans au niveau national [5]. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, près de 30% des médecins généralistes sont âgés de 60 ans et plus [6].

Selon les travaux de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) sur les projections de la démographie médicale [16], le vieillissement de la population médicale touche essentiellement les zones rurales faiblement peuplées et géographiquement isolées. Le nombre de médecins exerçant en zone rurale diminuerait de 25,1% et le nombre de médecins exerçant dans les pôles urbains avec centres hospitaliers augmenterait de 5,5%.

Les travaux de la DREES [16] font également apparaître une baisse importante de la densité médicale en Corse entre 2010 et 2030 de -35% (-10,6% moyenne nationale), la plus forte baisse de toutes les régions, et une diminution des effectifs médicaux de l'ordre de -26% (-1,2% moyenne nationale).

Le vieillissement de la population générale corse et l'évolution de la démographie médicale corse (vieillissement et baisse de la densité des médecins généralistes) pourraient, à court terme, être responsable respectivement d'une augmentation de la demande de soins et d'une offre de soins insuffisante pour assurer la continuité des soins en médecine générale en dehors des horaires de PDSA [14].

La Corse possède des spécificités géographiques, insularité et reliefs montagneux, qui impactent l'organisation de son système de santé et l'attractivité auprès des jeunes professionnels de santé, qui aspirent à un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle [14].



#### **4. Freins à l'installation en secteur libéral en Corse et nouvelles aspirations des médecins généralistes**

L'exercice de la médecine générale en secteur libéral en Corse peut rencontrer des difficultés telles que l'isolement géographique, malgré ses quatre aéroports et ses sept ports de commerce, l'isolement professionnel et l'environnement sanitaire peu coordonné.

Une thèse d'exercice menée en 2017 a mis en évidence trois grands types de difficultés rencontrées par les médecins généralistes installés en milieu rural en Corse [17] :

- Des difficultés liées à l'offre de soin telles que la baisse de la densité médicale, les manques dans le recours à certaines spécialités ou à certains services hospitaliers.

- Des difficultés liées à la pratique de la médecine générale telles que l'isolement et éloignement des structures de soins, la surcharge de travail administratif.

- Des difficultés d'ordre structurel telles qu'un réseau routier dangereux, et un réseau numérique, internet et téléphonique peu fiable.

L'isolement professionnel et un environnement sanitaire peu coordonné ont conduit certains d'entre eux à renoncer à leur activité au bout de quelques mois d'expérience, malgré des aides octroyées par les collectivités locales (mise à disposition d'un cabinet médical, aides financières au logement, prise en charge des frais de déménagement...) [14].

Une étude de la Mission Régionale de Santé Corse en 2007 [15], mettait déjà en évidence l'isolement professionnel des médecins généralistes corses et une proportion relativement faible de médecins généralistes corses travaillant en exercice regroupé (31% contre près de 40% au niveau national).

Au moment de leur installation, les jeunes médecins choisissent un lieu d'exercice offrant un cadre de vie agréable. Ils recherchent une certaine qualité de vie et un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle. Ils privilégient un travail en équipe élargie et coordonnée et une diversité du mode d'exercice entre activité libérale et salariée [14].

Les facteurs personnels, comme la vie professionnelle du conjoint, la proximité des structures liées à la petite enfance ou à la scolarité des enfants et les activités culturelles et sportives de l'île, peuvent influencer sur le choix de l'installation d'un médecin généraliste libéral en Corse

Le choix d'installation des jeunes médecins s'oriente très souvent dans des zones urbaines proches de toutes commodités (centres hospitaliers, commerces, écoles, crèches entre autres).

On assiste à une évolution des mentalités et des aspirations des jeunes médecins généralistes.

Selon une étude menée auprès de 1599 jeunes médecins de l'île de France, 86% se déclarent attachés à l'équilibre de leur vie familiale [18]. Un certain nombre d'entre eux déclare vouloir consacrer en moyenne une journée par semaine à leur vie privée et vouloir réduire le nombre d'heures hebdomadaires de travail par rapport à leurs aînés. 55% des femmes interrogées envisagent de travailler moins de 50 heures par semaine dès la fin de leur internat (contre 27% des hommes) [18].

La féminisation de la profession participe également à l'évolution des mentalités et du mode d'exercice de la médecine générale.

Les femmes travaillent environ 6 heures de moins par semaine que les hommes, et qu'en début d'activité, elles favorisent le choix d'une activité à temps partiel afin de concilier vie professionnelle et désir d'enfant [19].

Au 1er janvier 2020, les femmes représentent 50.4 % des effectifs de médecins généralistes en activité régulière. Entre 2010 et 2020, la part des femmes passe de 39.2 % (2010) à 50.4% % (2020) soit une augmentation de 11 points en 10 ans et 1 point en un an (49.4% en 2019), confirmant ainsi la féminisation de la profession [5].

48% des femmes exerçant la médecine générale ont une activité libérale (contre 64% des hommes) et 46% ont une activité salariée (contre 28% des hommes) [5].

La féminisation des médecins généralistes en activité régulière est prépondérante chez les jeunes médecins. Les femmes représentent 65% des jeunes médecins généralistes âgés de moins de 40 ans [5].

En 2034, elles devraient représenter plus de 60 % des médecins en exercice et la proportion de médecins libéraux exclusifs devrait diminuer, passant de 47% en 2016 à 38% en 2040, tandis que la proportion de médecins salariés et mixtes devrait augmenter [20].

Les nouvelles aspirations des jeunes professionnels de santé, la féminisation de la médecine générale et les changements de l'exercice de la médecine générale, privilégiant un exercice salarié, peuvent entraîner, à court et à moyen terme, une diminution de l'offre de soins en médecine générale, réduisant ainsi la disponibilité médicale pour assurer la continuité des soins.

Les besoins sanitaires en Corse seront de plus en plus importants dans les prochaines années compte tenu du vieillissement de la population. De plus, la région Corse est considérée comme une région peu attractive pour la médecine générale [6] et les facteurs incitants les médecins généralistes à s'installer en secteur libéral résultent d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

La Corse doit redynamiser son offre de soin en proposant des projets professionnels et des solutions innovantes et doit promouvoir l'exercice de la médecine générale en secteur libéral, afin d'attirer la nouvelle génération des professionnels de santé [15].

## **5. Validité de l'étude**

### **5.1. Validité interne**

#### **5.1.1. Biais d'information**

Le biais d'information est lié à la qualité des données disponibles.

Dans notre étude, les médecins généralistes libéraux corses consultent en moyenne 32 heures par semaine, ce qui ne semble pas correspondre à la réalité. Les données du site internet de l'assurance maladie sont des données déclaratives, théoriques et non obligatoires, faites par les médecins généralistes. Il est impossible de vérifier leur véracité.

Sur 345 médecins généralistes en Corse retrouvés dans notre recherche sur le site internet de l'assurance maladie, 109 ont été exclus de notre étude, soit environ 32% de médecins généralistes donc autant d'emploi du temps.

#### **5.1.2. Biais de confusion**

Les horaires déclarés par les médecins généralistes sur le site de l'assurance maladie sont les horaires d'une semaine type, à un instant « t ». Ils incluent les consultations au cabinet et les visites à domicile.

Ils sont soumis au quotidien à des facteurs inévitables et non quantifiables. La demande de soins non programmés, s'exprimant à toute heure de la journée, vient modifier la charge de travail quotidienne.

D'autres facteurs influençant le temps de travail n'ont pas été pris en compte : les vacances, la formation continue, les tâches administratives, les trajets professionnels, les visiteurs médicaux.

### **5.1.3. Biais d'analyse**

Les médecins généralistes exerçant dans plusieurs cabinets ou communes apparaissent plusieurs fois dans les résultats de recherche. Ils ont été exclus de notre étude. Le fait de les comptabiliser deux fois aurait créé un biais d'analyse dans nos résultats.

L'analyse de l'activité des médecins généralistes par demi-journées ou journées ouvertes aux consultations est variable d'un médecin à un autre.

Dans notre étude, il n'y a pas de distinction entre un médecin généraliste proposant des demi-journées de consultations de 2 heures et un médecin généraliste proposant des demi-journées de 5 heures. Il n'y a pas de distinction également entre un médecin exerçant seul et un médecin exerçant dans un cabinet de groupe.

## 5.2. Validité externe

### 5.2.1. Données de littératures

- En **2007**, le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) a analysé le temps de travail hebdomadaire des médecins généralistes libéraux [21]. Le temps médical libéral était évalué à **30 heures et 53 minutes** par semaine travaillée, soit **6 heures et 10 minutes par jour** pour une semaine de cinq jours. Il n'inclut pas la participation à la PDSA, le travail administratif, la formation médicale, les conseils donnés par téléphone, l'exercice d'une activité médicale salariée.
- En **2009**, selon l'Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé (IRDES) [22], le temps de travail libéral passé auprès des patients était de **33 heures**. 10 heures et 30 min seraient consacrées à d'autres activités hors du cadre libéral (gardes, activité salariée, conseils téléphoniques, consultations gratuites) dont plus de 6 heures dédiées à la PDSA. 10 heures et 30 min serait consacré à la formation continue, à l'information du praticien, aux activités administratives, à la tenue de l'agenda des rendez-vous et à l'entretien du cabinet.
- En **2012**, selon étude de la DREES [23], le temps de travail hebdomadaire passé auprès des patients était d'environ **33 heures** par semaine. Les médecins déclarent consulter **en moyenne 9 demi-journées par semaine**, du lundi au samedi matin. 44% déclarent consulter tous les samedis matin.

### 5.2.2. Thèses d'exercice

Deux thèses sur la continuité des soins ont été réalisées en 2015 dans deux départements, le Var et les Hautes-alpes, [24] [25] et ont retrouvé des résultats similaires à notre étude :

- Les médecins généralistes ont déclaré ouvrir leurs consultations **en moyenne 30 heures par semaine** dans le Var, et **en moyenne 32 heures par semaine** dans les Hautes-Alpes.
- Les journées les moins travaillées sont le **mercredi et le jeudi** dans les deux départements.
- **Plus de la moitié** des médecins généralistes déclarent **ne pas consulter le samedi matin** dans les deux départements.

Une thèse d'exercice sur l'étude de la continuité des soins en médecine générale à l'échelle nationale, réalisée en 2018 [26], a permis l'analyse d'une grande partie du territoire français en synthétisant les résultats des différents travaux de thèse déjà menés dans 13 autres régions (Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Champagne Ardennes, Franche-Comté, Ile de France, Languedoc Roussillon, Limousin, Lorraine, Nord pas de Calais, Provence Alpes Côtes d'Azur, Rhône Alpes).

Les résultats présentent des similitudes avec notre étude :

- Les médecins généralistes ont déclaré ouvrir leur cabinet **en moyenne 36 heures par semaine**.
- La journée la moins travaillée est le **mercredi** (12%).
- Les demi-journées les moins travaillées sont le **samedi matin**, et en semaine le **mercredi après-midi**, le **jeudi après-midi**.
- Les créneaux horaires les moins travaillés sont les horaires extrêmes de la journée (de 8h à 9h, de 12h à 14h et de 19h à 20h).

## 6. Enseignements de l'étude et perspectives

La mission confiée aux médecins généralistes libéraux par la loi HPST de 2009 d'assurer une continuité des soins en dehors horaires de PDSA semble être inadaptée à la réalité.

Les résultats de notre étude, confrontés aux données de la littérature, confirment que peu de médecins généralistes libéraux déclarent travailler 64 heures par semaine. Le temps de travail médical déclaré par les médecins généralistes libéraux est insuffisant pour assurer une réelle continuité des soins.

La discontinuité des soins préexistante, l'évolution de la démographie médicale et les changements de l'exercice de la médecine générale imposent une réflexion sur les modalités d'organisation du dispositif de PDSA :

- Les horaires : les horaires de PDSA pourraient s'élargir au mercredi après-midi et au samedi matin et/ou débiter à partir de 18h ou 18h30 le soir en semaine.
- La régulation : intensifier la participation des médecins généralistes libéraux, des médecins salariés, des remplaçants et des étudiants.
- Les effecteurs : Renforcer la participation des médecins généralistes libéraux, des médecins salariés, des remplaçants et des étudiants.
- Le mode d'application : Favoriser le développement de points fixes de garde dédiés à l'effectation, favoriser l'implantation de maisons médicales de garde et la création de maisons de santé pluriprofessionnelles et centres de santé. Favoriser l'implantation de SOS médecins. Mettre à disposition de transports pour les patients sans moyen de locomotion. Renforcer la sécurité des conditions de garde. Mettre en place des actions de communication auprès du grand public et des professionnels de santé. Encourager la télémédecine.
- Le financement : Renforcer les mesures financières (revalorisation de la rémunération des astreintes ou défiscalisation). Evaluer le coût d'une généralisation de la PDSA 24h/24h.



# CONCLUSION

---

L'étude de la continuité des soins en médecine générale en Corse met en évidence une discontinuité des soins en médecine générale en dehors des horaires de permanence des soins ambulatoires, tant l'emploi du temps des médecins généralistes libéraux est influencé par des facteurs sociodémographiques et des facteurs quotidiens inévitables et imprévisibles.

En déclarant ouvrir leurs consultations en moyenne 32 heures par semaine, les médecins généralistes libéraux corses ne peuvent assurer une réelle continuité des soins en dehors des horaires de permanence des soins ambulatoires.

Selon les données de l'étude, confrontées à celles de la littérature, c'est environ 50% de son temps de travail qu'il ne passe pas auprès des patients, ce qui laisse très peu de place aux demandes de soins non programmés ou « urgences » en dehors des horaires de permanence de soins ambulatoires.

Les journées les moins travaillées sont le mercredi et le jeudi. Les demi-journées les moins travaillées sont le samedi matin et le mercredi après-midi, ce qui peut s'expliquer par les obligations de garde d'enfants et le désir de se consacrer à leur vie personnelle.

Seuls 28,5% des médecins généralistes libéraux déclarent consulter sans rendez-vous exclusivement.

La discontinuité des soins en médecine générale préexistante, l'évolution de la démographie médicale et les changements de l'exercice de la médecine générale suggèrent une révision du modèle d'organisation du dispositif de permanence de soins ambulatoires (élargissement des horaires au mercredi après-midi et au samedi matin, implantation de maison médicale de garde et de points fixe de garde) afin de pouvoir prendre en charge les demandes de soins non programmés en dehors des heures habituelles d'ouverture des cabinets médicaux et, de ce fait, améliorer l'offre de soins de premier recours.

# BIBLIOGRAPHIE

---

1. **Loi n°2009-879** du 21 Juillet 2009. Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. [Internet]. [cité le 19 sept 2020]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020879475&categorieLien=id>
2. **Agence Régionale de Santé (ARS) Corse**. Cahier des charges régional de la PDSA – Organisations Corse-du-Sud et Haute-Corse. [Internet]. 2019. [cité le 19 sept 2020]. Disponible sur : <https://www.corse.ars.sante.fr/system/files/2019-09/cahier%20des%20charges%20PDSA%20version%20sept2019.pdf>
3. **ARS Corse**. La permanence des soins ambulatoire en Corse. [Internet]. 2019 [cité le 19 sept 2020]. Disponible sur : <https://www.corse.ars.sante.fr/la-permanence-des-soins-ambulatoire-en-corse>
4. **Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)**. Enquête du Conseil National de l'Ordre des Médecins sur l'état des lieux de la permanence des soins en médecine générale, au 31 Décembre 2019. [Internet]. 2020. [cité 19 sept 2020]. Disponible sur : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse\\_etude/txkhe1/cnom\\_rapport\\_pdsa\\_2019.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/txkhe1/cnom_rapport_pdsa_2019.pdf)
5. **CNOM**. Atlas de la démographie médicale en France – Situation au 1er Janvier 2020. [Internet]. 2021.[cité le 19 sept 2020]. Disponible sur : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse\\_etude/1grhel2/cnom\\_atlas\\_demographie\\_medicale\\_2020\\_tome1.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/1grhel2/cnom_atlas_demographie_medicale_2020_tome1.pdf)
6. **CNOM**. Atlas de la démographie médicale en France – Situation au 1er Janvier 2019. [Internet]. 2020 [cité le 19 sept 2020]. Disponible sur : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse\\_etude/npcskp/demo\\_2019\\_atlas.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/npcskp/demo_2019_atlas.pdf)

7. **CNOM**. Atlas de la démographie médicale en France. Profils comparés : 2007/2017 – Les territoires au cœur de la réflexion – Situation au 1er Janvier 2017. [Internet]. 2018 [cité le 21 sept 2020]. Disponible sur : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse\\_etude/1sogkeq/atlas\\_de\\_la\\_demographie\\_medicale\\_2017.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/1sogkeq/atlas_de_la_demographie_medicale_2017.pdf)
8. **CNOM**. Atlas de la démographie médicale en France – Situation au 1er Janvier 2018. [Internet]. 2019 [cité le 21 sept 2020]. Disponible sur : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse\\_etude/hb1htw/cnom\\_atlas\\_2018\\_0.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/hb1htw/cnom_atlas_2018_0.pdf)
9. **CNOM**. Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales – Situation au 1er Janvier 2019. [Internet]. 2020 [cité le 21 sept 2020]. Disponible sur : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse\\_etude/1rg5kdp/approche\\_territoriale\\_des\\_specialites\\_medicales\\_et\\_chirurgicales.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/1rg5kdp/approche_territoriale_des_specialites_medicales_et_chirurgicales.pdf)
10. **ARS Corse**. Rapport d'activité 2019. [Internet]. 2020 [cité le 21 sept 2020]. Disponible sur : <https://www.corse.ars.sante.fr/system/files/2020-12/RAPPORT%20ACTIVITE%202019%20VF%20.pdf>
11. **Bretel A**. 335 000 habitants en Corse au 1er Janvier 2017. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). [Internet]. 2019 [cité le 21 sept 2020]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4271414>
12. **ARS Corse**. Cadre d'Orientation Stratégique 2018-2028. [Internet]. 2019 [cité le 21 sept 2020]. Disponible sur : [https://www.corse.ars.sante.fr/system/files/2019-02/ARS\\_COS\\_final\\_19%20fev%202019.pdf](https://www.corse.ars.sante.fr/system/files/2019-02/ARS_COS_final_19%20fev%202019.pdf)
13. **Olivier L**. La population des régions en 2040. Insee Première, n°1326 ; Décembre 2010. [Internet]. [cité le 21 sept 2020]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280900>
14. **ARS Corse**. Schéma Régional de Santé 2018-2023. [Internet]. 2019 [cité 5 févr 2021]. Disponible sur : [https://www.corse.ars.sante.fr/system/files/2019-02/ARS\\_SRS\\_final\\_19%20f%C3%A9v%202019.pdf](https://www.corse.ars.sante.fr/system/files/2019-02/ARS_SRS_final_19%20f%C3%A9v%202019.pdf)

15. **ARS Corse**. Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) Corse 2012-2016. Projet Régional de Santé (PRS) 2012-2016 [Internet]. [cité 5 févr 2021]. Disponible sur : <https://www.corse.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-01/SROS%201.pdf>
16. **Attal-Toubert K, Vanderschelden M**. La démographie médicale à l'horizon 2030 : de nouvelles projections nationales et régionales. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Etudes et Résultats n°679, 2009 [Internet]. [cité 6 févr 2021]. Disponible sur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/la-demographie-medicale-lhorizon-2030-de-nouvelles-projections>
17. **Piazza M**. L'exercice de la médecine générale dans la Corse rurale de 2017. [Thèse exercice]. Université Nice Sophia Antipolis. Faculté de Médecine de Nice ; 2018. [Internet]. [cité le 6 févr 2021]. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01925788/document>
18. **Sawaya Z. et Bouillot A**. Les aspirations professionnelles de jeunes médecins de l'Île de France. Etude TNS Sofres-SIHP. Rapport d'analyse. Mai 2013. [Internet]. [cité le 6 févr 2021]. Disponible sur : <http://www.sihp.fr/usrfile/399/Rapport%20SOFRES.pdf>
19. **Niel X et Vilain A**. Le temps de travail des médecins : l'impact des évolutions sociodémographiques. DREES. Etudes et Résultats n°114,2001. [Internet]. [cité le 6 févr 2021]. Disponible sur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er114.pdf>
20. **Bachelet M et Anguis M**. Les médecins d'ici à 2040 : une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée. DREES. Etudes et Résultats, n°1011, mai 2017. [Internet]. [cité le 7 févr 2021]. Disponible sur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1011.pdf>
21. **Haut Conseil sur l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM)**. Note HCAAM sur les conditions d'exercice et de revenus des médecins libéraux. Mai 2007. [Internet]. [cité le 14 févr 2021]. Disponible sur : <https://www.professionmedecin.fr/wp-content/uploads/2015/10/HCAAM-rapport.pdf>

22. **Le Fur P, Bourgeuil Y, Cases C.** Le temps de travail des médecins généralistes – une synthèse des données disponibles. Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé (IRDES), Questions d'économie et de santé, n°144, juillet 2009. [Internet]. [cité le 14 févr 2021]. Disponible sur : [http://fmc31200.free.fr/Stage\\_prat\\_DCEM/Gestion/Nbre\\_heures\\_travail.pdf](http://fmc31200.free.fr/Stage_prat_DCEM/Gestion/Nbre_heures_travail.pdf)
23. **Jakoubovitch S, Bournot M-C.** Les emplois du temps des médecins généralistes. DREES. Etudes et résultats n°797, mars 2012. [Internet]. [cité le 14 févr 2021]. Disponible sur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er797-2.pdf>
24. **Benchetrit Y.** Etude de la continuité des soins en médecine libérale dans le Var. [Thèse d'exercice]. Aix-Marseille Université. Faculté de Médecine ; 2015. [cité le 15 févr 2021].
25. **Attane O.** La maison médicale de garde du Gapençais : un nouveau modèle de coopération hospitalo-libérale. [Thèse d'exercice]. Aix-Marseille Université. Faculté de Médecine ; 2015. [cité le 15 févr 2021].
26. **George T.** Évaluation de la continuité de soins en médecine libérale à l'échelle nationale. [Thèse d'exercice]. Aix-Marseille Université. Faculté de Médecine ; 2018. [cité le 6 févr 2021]. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01971638/document>



## **Annexe 2** : Horaires et répartitions des effecteurs selon le territoire et selon la période

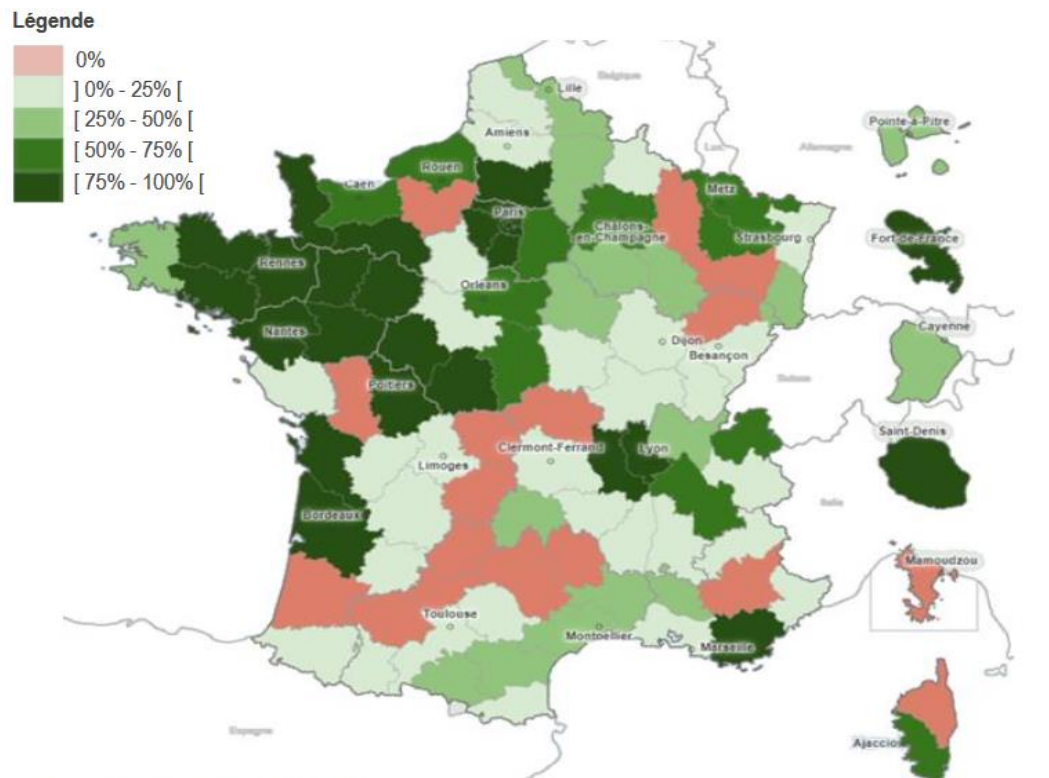
<b>Hors période estivale</b>		<b>Soirées 20H-00H</b>	<b>Nuit profonde 00H-8H</b>	<b>Samedis 12H-20H</b>	<b>Dimanches et jours fériés 8H-20H</b>
<b>Nombre d'effecteurs par territoire (subdivisions)</b>	<b>Territoire 2A1 (4 subdivisions)</b>	4	1	4	4
	<b>Territoire 2A2 (3 subdivisions)</b>	2	1	3	3
	<b>Territoire 2A3 (2 subdivisions)</b>	0	0	2	2
	<b>Territoire 2B1 (3 subdivisions)</b>	3	1	3	3
	<b>Territoire 2B2 (2 subdivisions)</b>	2	1	2	2
	<b>Territoire 2B3 (2 subdivisions)</b>	1	0	2	2
	<b>Territoire 2B4 (2 subdivisions)</b>	1	0	2	2
<b>Total effecteurs</b>		<b>13 effecteurs</b>	<b>4 effecteurs</b>	<b>18 effecteurs</b>	<b>18 effecteurs</b>

<b>En période estivale</b>		<b>Soirées 20H-00H</b>	<b>Nuit profonde 00H-8H</b>	<b>Samedis 12H-20H</b>	<b>Dimanches et jours fériés 8H-20H</b>
<b>Nombre d'effecteur supplémentaire par territoire (subdivisions)</b>	<b>Territoire 2A1 (4 subdivisions)</b>	0	+1	0	0
	<b>Territoire 2A3 (2 subdivisions)</b>	+1	+1	+1 à +3	+1 à +3
	<b>Territoire 2B3 (2 subdivisions)</b>	0	+1	0	0
<b>Total effecteurs en période estivale</b>		<b>14 effecteurs</b>	<b>7 effecteurs</b>	<b>19 à 21 effecteurs</b>	<b>19 à 21 effecteurs</b>





## **Annexe 4** : Taux de secteurs de PDS couverts par des sites dédiés en 2019



Source : CNOM, Enquête PDSA 2019

## Annexe 5 : Liste complète des médecins généralistes de Corse-du-Sud, recueil de données détaillé

Nom, prénom	Hommes	Femmes	Lieu d'exercice	Nombre de demi-journées fermées à la consultation par semaine	Nombre de journées fermées à la consultation par semaine	Ouverture de 8h-20h la semaine	Journée(s) fermée(s)	Nombre d'heures travaillées du lundi au vendredi de 8h-20h et samedi matin de 8h-12h	Samedi travaillées	Sans RDV	Avec RDV	Avec ET Sans RDV
ACQUAVIVA	1		AJACCIO	5	0	0		23	0	0	1	0
AMOROS Ph	1		AJACCIO	6	0	0		23	0	1	0	0
ANDREI Paul	1		AJACCIO	6	0	0		20	0	1	0	0
ANTONINI Je	1		AJACCIO	0	0	0		59	1	0	1	0
ARMANI Jea	1		AJACCIO	0	0	0		28	1	1	0	0
ATLAN Paul	1		AJACCIO	6	0	0		20	0	1	0	0
BAILLOT Emmanuelle		1	AJACCIO	0	0	1		63	1	0	1	0
BALDOVINI C	1		LEVIE	7	3	0	rdi mercredi	17	0	0	1	0
BALLIEU Karine		1	PORTICCIO	5	2	0	undi mercred	29	1	0	1	0
BARD Michèle		1	CARGESE	0	0	0		33	1	1	0	0
BARTOLI Jea	1		BONIFACIO	2	1	0	jeudi	42	1	0	1	0
BASTIAN Thi	1		PROPRIANO	3	1	0	jeudi	26	0	0	0	1
BENARD Gec	1		FIGARI	6	0	0		16	0	0	1	0
BEAUFAYS		1	LEVIE	2	0	0		26	0	0	1	0
BINET	1		AJACCIO	0	0	0		44	1	0	1	0
CAMPANA-CASTELUCCI M		1	LECCI	2	0	0		25	0	0	1	0
CARLINI Laur	1		PERI	7	1	0	lundi	18	0	1	0	0
CAROLAGGI	1		AJACCIO	6	0	0		17	0	1	0	0
CASANOVA I	1		AJACCIO	7	1	0	vendredi	12	0	1	0	0
CASELLI Pasc	1		AJACCIO	6	0	0		30	0	0	0	1
CASTELUCCI	1		LECCI	0	0	0		52	1	0	0	1
CASTELUCCI	1		LECCI	0	0	0		43	1	0	1	0
CHANSON Marie		1	AJACCIO	3	1	0	jeudi	30	0	0	1	0
CHIARELLI Je	1		PORTO-VECC	0	0	0		33	1	0	1	0
CHIARELLI Marie-Antoine		1	PORTO-VECC	1	0	0		33	0	0	1	0
CIABRINI Marie		1	PERI	2	0	0		38	0	0	0	1
COLOMBANI	1		SAINTE MAR	1	0	0		49	0	0	0	1
COLOMBANI	1		AJACCIO	0	0	0		56	1	0	0	1
COLOMBANI	1		SAINTE LUCIA	0	0	0		56	1	0	1	0
CORNEILLE B	1		SARTENE	0	0	0		50	1	1	0	0
COSTA Cecilia		1	AJACCIO	3	1	0	mardi	36	0	0	1	0
CUCCHI Nadine		1	PORTO-VECC	1	0	0		33	0	0	1	0
DAHAN Thie	1		COZZANO	3	1	0	mardi	34	0	0	0	1
DAMIANO Pi	1		SAGONE	5	2	0	lundi jeudi	26	1	1	0	0
DELAUNAY M	1		PERI	2	0	0		46	0	0	0	1
DENIS Pascal	1		AJACCIO	0	0	0		42	1	0	0	1
DESERT Sophie		1	AJACCIO	3	0	0		42	0	0	1	0
DESANULT		1	CARGESE	7	2	0	ardi mercred	17	1	0	0	1
DODDOLI Lau	1		AJACCIO	6	0	0		23	0	1	0	0
DOSSA Philip	1		AJACCIO	2	0	0		30	0	1	0	0
ESTEVE Marianne		1	BASTELICACC	1	0	0		34	1	0	0	1
FERRACCI Jea	1		MEZZAVIA	4	0	0		34	1	0	0	1
FERRI PISANI		1	AJACCIO	6	0	0		19	0	1	0	0
FOSSE Michelle		1	PETRETO	5	0	0		21	1	1	0	0
FRANCESCHI	1		AJACCIO	3	0	0		27	0	0	0	1
GALLIOU Au	1		AJACCIO	0	0	0		47	1	0	1	0
GALLIOU M		1	MEZZAVIA	3	1	0	mercredi	34	1	0	1	0
GAMBARELL	1		AJACCIO	5	0	0		16	1	0	0	1
GIANCARLI J	1		BASTELICACC	4	0	0		25	0	1	0	0
GIRERD	1		CALCATOGG	0	0	0		36	1	0	0	1
GRASSELLI Cécile		1	PORTICCIO	6	2	0	mardi jeudi	17	0	0	0	1
GRISONI Ant	1		SOLENZARA	3	1	0	jeudi	43	0	0	0	1
GROSSI Fréd	1		BASTELICA	6	0	0		10	0	1	0	0
HENNEQUIN	1		SARROLA CA	1	0	0		39	0	1	0	0
HUFSCHEMIDT		1	MEZZAVIA	1	0	0		42	0	0	0	1
KERVELLA Ph	1		MEZZAVIA	2	0	0		31	1	0	0	1
LASSUS	1		PORTO-VECC	1	0	0		50	0	0	1	0
LECCIA Frédé	1		PORTO-VECC	3	0	0		40	1	0	1	0
LECCIA Marc	1		MEZZANA	6	0	0		18	0	1	0	0
LELU Virgile	1		PIETROSELLA	5	0	0		24	1	0	0	1
LESCHI Mich	1		AJACCIO	2	0	0		32	0	0	0	1
LIBOUREL Jea	1		BONIFACIO	1	0	0		25	0	0	0	1

**Annexe 5 (suite) :** Liste complète des médecins généralistes de Corse-du-Sud, recueil de données détaillé

Nom, prénom	Hommes	Femmes	Lieu d'exercice	Nombre de demi-journées fermées à la consultation par semaine	Nombre de journées fermées à la consultation par semaine	Ouverture de 8h-20h la semaine	Journée(s) fermée(s)	Nombre d'heures travaillées du lundi au vendredi de 8h-20h et samedi matin de 8h-12h	Samedi travaillées	Sans RDV	Avec RDV	Avec ET Sans RDV
LIVRELLI Frar	1		AJACCIO	1	0	0		33	0	0	0	1
LUCAS Yves	1		PORTICCIO	0	0	0		58	1	0	1	0
LUCIANI Jacc	1		PROPRIANO	2	0	0		28	1	1	0	0
LUCIANI Marie Josée		1	AJACCIO	1	0	0		32	1	0	0	1
LUNARDI Aurélie		1	AJACCIO	6	0	0		24	0	1	0	0
LUSSATO Phi	1		ZICAVO	9	3	0	di jeudi vend	7	0	1	0	0
MARCAGGI I	1		AJACCIO	6	0	0		17	0	1	0	0
MARCHAL Th	1		AJACCIO	1	0	0		50	0	1	0	0
MARCHESCH	1		AJACCIO	6	0	0		20	0	1	0	0
MASSIANI PJ	1		AJACCIO	6	0	0	mercredi	22	0	0	0	1
MERLENGHI	1		AJACCIO	6	0	0		30	0	1	0	0
MERLENGHI	1		AJACCIO	5	2	0		26	0	0	0	1
MEULET Eric	1		PIANOTTOLI	3	0	0		24	1	0	0	1
MICAELLI Lau	1		PORTICCIO	2	0	0		24	1	0	0	1
MONDET Bas	1		SAINTE LUCIA	0	0	0		45	1	0	1	0
MONTAZ-ROSSET Nathalie		1	AJACCIO	2	0	0		30	1	0	0	1
MORETTI De	1		PERI	6	0	0		17	0	1	0	0
NERI Jean M	1		AJACCIO	5	0	0		35	1	1	0	0
OLIVESI Chris	1		SAINTE LUCIA	0	0	0		54	1	0	1	0
PACINI Etien	1		AJACCIO	1	0	0		52	0	0	0	1
PAOLETTI Lor	1		AJACCIO	0	0	0		22	1	1	0	0
PEPEK Nathalie		1	BASTELICACC	4	2	0	undi mercred	25	1	0	0	1
PERRIN	1		PORTO-VECC	5	1	0	mardi	18	0	0	1	0
PIANI Ange	1		AFA	5	0	0		23	1	0	0	1
PIAZZA Matt	1		SAINTE LUCIA	1	0	0		48	0	0	1	0
PIERLOVISI Dora		1	AJACCIO	4	2	0	lundi mardi	30	1	0	1	0
PIETRI Jean F	1		AJACCIO	3	0	0		24	0	0	1	0
PIETRI Martine		1	TIUCCIA	1	0	0		45	1	0	0	1
PIGOTT Rola	1		PROPRIANO	3	1	0	mercredi	22	0	0	0	1
POGGI Domi	1		CARGESE	0	0	0		29	1	1	0	0
POGGI Jean	1		CARGESE	0	0	0		29	1	1	0	0
PULICANI Do	1		PROPRIANO	4	1	0	mercredi	29	0	0	0	1
RAMIS Domi	1		SAGONE	2	0	0		38	1	0	0	1
REVEL E	1		AJACCIO	5	0	0		30	1	0	1	0
RIERA Alain	1		AJACCIO	3	1	0	jeudi	36	0	0	1	0
RONDEAU Fr	1		SOTTA	2	1	0	jeudi	35	1	0	1	0
ROSSI Jean M	1		AJACCIO	5	0	0		29	1	1	0	0
ROSSI Paul	1		AJACCIO	0	0	0		53	0	1	0	0
SECONDI Dor	1		OLMETO	1	0	0		29	1	0	0	1
TAFANI Dam	1		AJACCIO	0	0	0		30	1	1	0	0
TAFANI Stép	1		PORTO-VECC	0	0	0		36	1	0	1	0
VALLET Augu	1		BASTELICACC	0	0	0		52	1	0	0	1
VANDERMEE	1		CAURO	2	0	0		31	0	0	1	0
VENTURINI C	1		SAINTE MAR	7	1	0	jeudi	12	0	1	0	0
VILLELEGIER	1		AJACCIO	6	0	0		29	0	1	0	0
VILLERMET Caroline		1	AFA	3	0	0		27	1	0	0	1
VINCENSINI	1		CAURO	1	0	0		40	0	0	0	1
ZECCHI CABANES Angéliq		1	AJACCIO	6	0	0		25	0	1	0	0

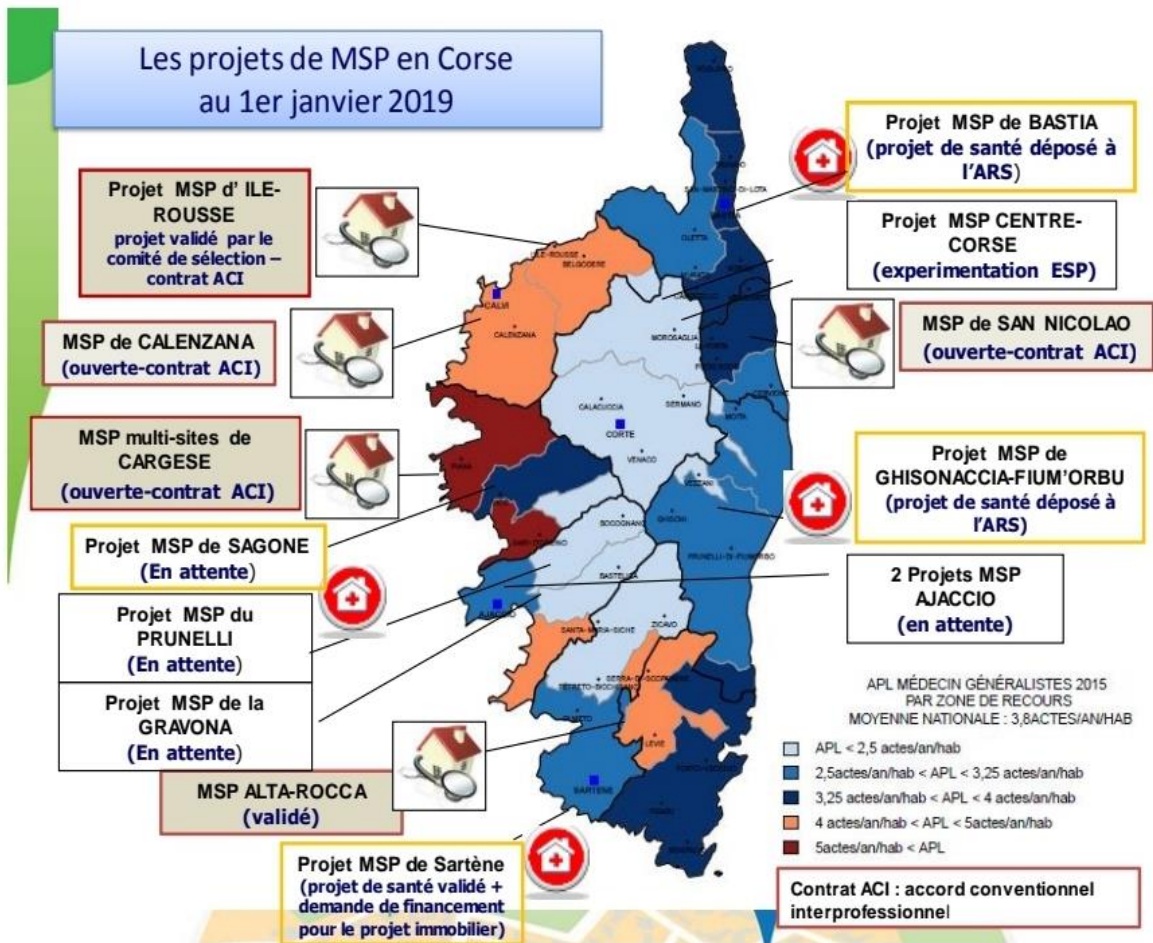
**Annexe 6** : Liste complète des médecins généralistes de Haute-Corse, recueil de données détaillé

Nom, prénom	Hommes	Femmes	Lieu d'exercice	Nombre de demi-journées fermées à la consultation par semaine	Nombre de journées fermées à la consultation par semaine	Ouverture de 8h-20h la semaine	Journée(s) fermée(s)	Nombre d'heures travaillées du lundi au vendredi de 8h-20h et samedi matin de 8h-12h	Samedi travaillées	Sans RDV	Avec RDV	Avec ET Sans RDV
AGOSTINI Fr	1		CALENZANA	0	0	0		42	1	0	0	1
ALBERTINI Ai	1		PENTA DI CA	6	0	0		20	0	1	0	0
ALBERTINI Je	1		BASTIA	2	0	0		27	0	1	0	0
ALLESANDRO	1		OLETTA	6	1	0	vendredi	14	0	1	0	0
ALFONSI Gwenaël		1	BASTIA	1	0	0		32	0	0	0	1
ALLEGRI Anghjulina		1	FURIANI	2	0	0		33	0	0	1	0
ALLEGRI Je	1		ILE ROUSSE	2	0	0		40	0	0	0	1
AMBROSI He	1		BASTIA	2	0	0		32	1	0	0	1
ANGELINI Je	1		MORIANI	1	0	0		36	0	0	0	1
ANDREI Martine		1	ALERIA	4	0	0		31	1	0	0	1
ANIEL Thibaut	1		AREGNO	3	1	0	mercredi	34	0	1	0	0
ANNEBICQU	1		AREGNO	2	1	0	lundi	49	1	0	1	0
ANSALDI Lou	1		BASTIA	7	1	0	jeudi	14	0	1	0	0
ARFI Eric	1		BORGIO	3	0	0		30	0	0	1	0
ASSIRELLI Fr	1		FURIANI	1	0	0		34	1	0	0	1
BASTERI Jean	1		SAN MARTIN	1	0	0		43	0	0	0	1
BEAUVILLAIN	1		BASTIA	2	0	0		36	0	0	0	1
BENADDA M	1		BASTIA	1	0	1		60	0	0	1	0
BENEDETTI F	1		PRUNELLI DI	8	3	0	di jeudi vend	12	1	1	0	0
BLANCHIER Gil	1		SAINT FLORE	1	0	0		30	0	1	0	0
BOCHU Lucile		1	GHISONACCI	8	4	0		13	1	0	1	0
BORG Marie Noëlle		1	BASTIA	4	0	0		33	0	0	1	0
BOUILLENNE	1		PRUNELLI DI	2	0	0		43	1	1	0	0
BROCHARD M	1		VENACO	6	0	0		20	0	1	0	0
BRUNEL Cyril	1		FURIANI	0	0	0		46	1	0	1	0
BRUNET GAMET Vanessa		1	BASTIA	3	0	0		33	0	0	1	0
CALAIS Baptiste	1		SAN NICOLA	2	0	0		26	1	0	0	1
CALENDINI C	1		PENTA DI CA	1	0	0		51	0	0	0	1
CALENDINI P	1		PRUNELLI DI	0	0	0		38	1	0	1	0
CASTELLANI	1		VALLE DI CAI	7	1	0	mercredi	18	0	0	1	0
CASTELLANI	1		PONTE LECCI	1	0	0		25	0	1	0	0
CERVERA Yv	1		BORGIO	3	0	0		27	0	0	0	1
CIANELLI Gé	1		BASTIA	0	0	1		64	1	0	0	1
CORAZZI Jean	1		VECOVATO	2	0	0		30	0	1	0	0
CORDOLIANI	1		LUCCIANA	5	1	0	vendredi	27	0	0	0	1
CORTEGGIANI Françoise		1	CALENZANA	0	0	0		40	1	0	0	1
DARNAUD Caroline		1	BASTIA	2	0	0		40	0	0	1	0
DE CARMEJANE VELLOZZI		1	LUCCIANA	7	1	0	mercredi	15	0	0	0	1
DE GENTILI PASQUIER Em		1	BASTIA	7	1	0	mercredi	21	0	0	1	0
DEWULF Nadine		1	LUMIO	0	0	0		34	1	0	0	1
DIALLO Oum	1		ALERIA	0	0	0		34	1	0	0	1
DIANOUX Be	1		BASTIA	7	1	0	lundi	13	0	0	1	0
DOLOVICI Ar	1		BASTIA	2	0	0		39	0	0	1	0
DUBOIS VITTORI Pascale		1	VECOVATO	2	0	0		44	0	0	1	0
DUPLAN Nic	1		OLETTA	1	0	0		30	0	0	1	0
DYE Christian	1		PENTA DI CA	1	0	0		45	0	0	1	0
EMMANUELI	1		PENTA DI CA	7	1	0	mercredi	21	0	0	0	1
ERMINJ ARFI Santa		1	BASTIA	6	0	0		20	0	0	1	0
FABER Alain	1		PONTE LECCI	5	2	0	lundi jeudi	27	0	1	0	0
FERRALI Jean	1		SAN GIULIAN	2	0	0		24	1	1	0	0
FERRANDI Ch	1		ILE ROUSSE	6	1	0		18	0	1	0	0
FERRANDI Corinne		1	ILE ROUSSE	6	1	1	Jeudi	22	0	1	0	0
FERRARI Juli	1		BASTIA	3	1	0	mercredi	27	0	0	1	0
FICO Arnaud	1		FURIANI	2	0	0		35	0	0	1	0
FRAU Frédéric	1		FURIANI	3	1	0	jeudi	24	0	0	0	1
FREMONT Fr	1		CALVI	2	0	0		46	0	0	1	0
GALLI Jean M	1		BASTIA	0	0	1		64	1	1	0	0
GARCIN Ren	1		LUCCIANA	6	0	0		23	0	0	1	0
GARRON Sarah		1	BASTIA	0	0	1		64	1	1	0	0
GASPAROTTO Florence		1	CORTE	3	1	1	vendredi	32	0	0	1	0
GERONIMI Jé	1		CERVIONE	5	0	0		12	1	1	0	0
GHIONGA P	1		CORTE	6	0	1		20	0	0	1	0

**Annexe 6 (suite) : Liste complète des médecins généralistes de Haute-Corse, recueil de données détaillé**

Nom, prénom	Hommes	Femmes	Lieu d'exercice	Nombre de demi-journées fermées à la consultation par semaine	Nombre de journées fermées à la consultation par semaine	Ouverture de 8h-20h la semaine	Journée(s) fermée(s)	Nombre d'heures travaillées du lundi au vendredi de 8h-20h et samedi matin de 8h-12h	Samedi travaillées	Sans RDV	Avec RDV	Avec ET Sans RDV
GHIONGA Pi	1		CORTE	6	0	0		20	0	0	1	0
GRAZIANI Ar	1		OLETTA	4	2	1	lundi jeudi	31	1	0	1	0
GRAZIANI M	1		BORGO	2	0	0		29	0	0	0	1
GUIDICELLI C	1		ILE ROUSSE	7	2	0	mardi jeudi	12	0	0	1	0
HEBERT Chris	1		SAN NICOLA	1	0	0		34	1	0	0	1
HETUIN Alair	1		VOLPAJOLA	1	0	0		27	1	0	0	1
JOCHMANS C	1		SAINT FLORE	3	0	0		17	0	1	0	0
JORAND Elodie		1	BORGO	7	3	0	di jeudi vend	16	0	0	0	1
LARDEAUX A	1		GHISONACCI	1	0	0		21	0	0	0	1
LE DEAN Jean	1		GHISONACCI	0	0	1		45	1	0	0	1
LEBLOND Fre	1		SANTA MARI	1	0	0		30	0	0	0	1
LEONI Pierre	1		ILE ROUSSE	6	1	0	mercredi	22	0	1	0	0
LEPARC Dom	1		VESCOVATO	3	0	0		23	0	0	1	0
LESCHI Jean l	1		CORTE	3	1	0	jeudi	32	0	0	0	1
LUDDENI Alexandra		1	FURIANI	2	1	0	mercredi	31	1	0	1	0
MARCHAND	1		LURI	0	0	1		60	1	0	1	0
MARCON Pa	1		SANTA MARI	0	0	0		18	1	0	0	1
MARIETTI GERVAIS Marie		1	CORTE	2	0	1		44	0	0	1	0
MATTEI Alex	1		BASTIA	0	0	1		64	1	1	0	0
MAX TRICHARD Hélène		1	BASTIA	2	0	0		27	0	0	0	1
MEDORI Chris	1		BASTIA	5	1	0	mercredi	24	0	0	1	0
MERINDOL Jasmine		1	PENTA DI CA	1	0	0		31	1	0	0	1
MORACCHIN	1		SAINT FLORE	1	0	1		48	0	0	0	1
MURIE Alain	1		BASTIA	3	0	0		25	0	0	1	0
NARI CASALTA Rosalie		1	BASTIA	6	0	0		23	0	0	1	0
NEGRONI Au	1		VESCOVATO	1	0	0		39	0	0	1	0
NICOLAI Don	1		BASTIA	1	0	1		44	0	0	0	1
NICOLAI Pier	1		BASTIA	1	0	0		20	0	1	0	0
ORSINI Laura		1	BASTIA	2	0	1		38	0	0	1	0
PAJANACCI J	1		BASTIA	0	0	1		59	1	1	0	0
PANKEVYCH	1		PENTA DI CA	7	3	0	di jeudi vend	22	0	0	0	1
PAPI Jean Al	1		PENTA DI CA	1	0	1		50	0	0	0	1
PAPI Jean Re	1		PENTA DI CA	8	2	0	mardi jeudi	15	0	1	0	0
PASSONI Bru	1		PENTA DI CA	1	0	1		50	0	0	0	1
PEGULLO Jez	1		ALERIA	4	0	0		22	1	0	0	1
PERNET Jean	1		BELGODERE	2	0	1		31	0	0	0	1
PETRONI Ant	1		PENTA DI CA	5	0	0		20	1	1	0	0
PIERI Xavier	1		BIGUGLIA	1	0	0		31	0	0	0	1
POLI Thierry	1		BASTIA	1	0	0		23	0	1	0	0
POLI Xavier	1		CORTE	6	0	0		18	0	1	0	0
POUMEROL Annie		1	ERBALUNGA	6	0	0		16	0	0	0	1
RAFFIN Mich	1		VESCOVATO	3	1	0	jeudi	38	0	0	0	1
ROCCHI Andi	1		PRUNELLI DI	1	0	0		30	0	0	1	0
ROSSI Jean P	1		BASTIA	1	0	0		44	0	0	0	1
ROUBELAT Solenne		1	VALLE DI CAI	4	1	0	vendredi	25	0	0	1	0
SALAUN Joël	1		PIETRACORB	2	1	0	lundi	42	1	0	1	0
SANTELLI Xavière Marie		1	BIGUGLIA	3	0	0		24	0	0	0	1
SARRADEL N	1		BRANDO	6	0	0		21	0	0	0	1
SENCY Jean-	1		BORGO	6	1	1	mercredi	22	1	0	0	1
SIALELLI Paul	1		BASTIA	2	0	0		42	0	0	1	0
SIMONI Eric	1		BASTIA	6	1	0	mercredi	20	0	0	1	0
SOLINAS Cha	1		BASTIA	0	0	1		64	1	1	0	0
SOUISSI Amel		1	CALVI	2	0	0		46	0	0	1	0
STEFANI Sylvie		1	BASTIA	2	0	0		42	0	0	1	0
SUZARINI Fr	1		CASINCA	1	0	1		50	0	1	0	0
TADDEI Char	1		ILE ROUSSE	3	0	1		38	0	0	0	1
TALEB Amma	1		FIUMORBO	1	0	0		40	0	1	0	0
TENA ETIENNE Véronique		1	BASTIA	1	0	0		39	1	0	1	0
TORRE Marie Elisabeth		1	BIGUGLIA	7	1	0	vendredi	18	0	0	0	1
UDUDEC Titu	1		CALACUCCIA	1	0	1		40	0	0	0	1
VELOZZI Jean	1		LUCCIANA	2	0	0		28	0	0	0	1
VIALE Charle	1		BASTIA	4	0	0		29	0	0	1	0
VIGNES Géraldine		1	CALVI	5	2	0	rcredi vendr	18	0	0	1	0
VINCENT Florence		1	BASTIA	2	0	0			37	0	0	1

**Annexe 7 :** Les projets de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) au 1<sup>er</sup> Janvier 2019



Source : ARS Corse, Rapport d'activité 2019, 2020

# ABREVIATIONS

---

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**CNOM** : Conseil National de l'Ordre des Médecins

**CPTS** : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

**DREES** : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

**DSNP** : Demande de Soins Non Programmés

**ESP** : Equipe de Soins Primaires

**HCAAM** : Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie

**HPST** : Loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes

**IRDES** : Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé

**MCS** : Médecins Correspondants du SAMU

**MG** : Médecin Généraliste

**MMG** : Maison Médicale de Garde

**MSP** : Maison de Santé Pluriprofessionnelle

**PDSA** : Permanence des Soins Ambulatoires

**SAMU** : Service d'Aide Médicale Urgente

**SAU** : Service d'Accueil des Urgences

**SMUR** : Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

## SERMENT D'HIPPOCRATE

**Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.**

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans **aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions**. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas **usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité**.

**J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.**

Je ne tromperai **jamais leur confiance** et **n'exploiterai pas le pouvoir hérité** des circonstances pour forcer les consciences.

**Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera**. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

**Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés**. **Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers** et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

**Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission**. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

**J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.**

**Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque.**





# RESUME

---

**Titre :** Etude de la continuité des soins en médecine générale en dehors des horaires de permanence des soins en Corse.

**Introduction :** La permanence de soins ambulatoires (PDSA) est définie par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires comme une mission de service public assurée par des médecins généralistes volontaires. L'objectif est d'assurer une réponse médicale aux demandes de soins non programmés des patients tous les soirs de 20h à 8h, le samedi de 12h à 20h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 20h. En dehors de ces horaires, les soins primaires doivent être assurés par les médecins généralistes libéraux, soit 64h par semaine. L'hypothèse est qu'il existe une discontinuité des soins en médecine générale en Corse, en dehors des horaires de PDSA.

**Objectif :** L'objectif principal de l'étude est l'analyse de la continuité des soins des cabinets médicaux en dehors des horaires de PDSA en Corse, en recueillant les horaires de consultation des médecins généralistes libéraux des deux départements de la Corse.

**Méthodes :** L'étude porte sur les médecins généralistes libéraux des deux départements de la Corse ayant déclarés leurs horaires de consultations sur le site internet [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr). Il s'agit d'une étude quantitative, épidémiologique, observationnelle et transversale. Le critère de jugement principal est le nombre d'heures ouvertes à la consultation par semaine et par médecin, en dehors des horaires de PDSA.

**Résultats :** 236 médecins généralistes libéraux ont été inclus. Ils déclarent ouvrir leurs consultations en moyenne 32h par semaine.

**Conclusion :** Il existe une discontinuité des soins en médecine générale en Corse en dehors des horaires de PDSA. Une révision du modèle d'organisation de la PDSA pourrait offrir des solutions pour améliorer l'offre et la continuité des soins primaires.

**Mots clés :** Permanence de soins ambulatoires, offre de soins, patients, Corse, médecins généralistes libéraux, discontinuité des soins, demande de soins non programmés.